

### EDITORIAL

## UN TERRITOIRE PERTINENT



**Le sept juin 2011, le Conseil municipal de Gramat adoptait le schéma coopération intercommunale proposé par M. le Préfet.**

Il regroupe les 7 cantons du nord du département : Sousceyrac, Saint-Céré, Bretenoux, Vayrac, Martel, Souillac, Gramat. Le périmètre ainsi formé englobe 45 000 habitants et représente le premier potentiel économique de la nouvelle carte départementale.

**A l'encontre de certains, ce territoire dispose de plusieurs bourgs centres qui permettront de maintenir tous les services sociaux, éducatifs et à la personne.**

De plus une gestion supra communale pour les charges de fonctionnement et les investissements structurants communs conduira inévitablement à d'importantes économies d'échelles.

Sur ce même périmètre nous avons avec succès mis en place le syndicat mixte touristique. Sur le plan santé un partenariat existe entre Saint-Céré, Gramat et Martel. En outre des flux migratoires s'opèrent quotidiennement entre les différents pôles d'activités. **Dès lors pourquoi ne réussirions nous pas cette intercommunalité ambitieuse mais réaliste ?**

L'Etat nous propose de disposer librement de notre avenir. En effet, un bassin de vie ne se décrète pas. Il est l'émanation spontanée du désir de ses habitants de vivre ensemble.

Après le temps de la réflexion puis de la décision vient

### SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Compte rendu des conseils municipaux
Page 5 :	Une délégation allemande à Gramat
Page 6 :	Environnement : le tri des ordures ménagères Sens de circulation - Rappel d'arrêtés préfectoraux
Page 7 :	Bibliothèque
Page 8 :	Cyber-base - Concert Anne Quercy
Page 9 :	ALSH : enfin l'été !
Page 10 :	RAM - Emploi Service a déménagé
Page 11 :	Nos écoles : La Garenne
Page 12 :	Clément Brouqui
Page 13 :	Sainte-Hélène
Page 14 :	Fête de la musique
Page 15 :	Sapeurs-pompiers : jusqu'au bout de l'effort !
Page 16 :	Club de la gaieté
Page 17 :	GAC, nouvelle association culturelle
Page 18 :	Sport : Les archers du Causse
Page 19 :	Gramat Handball
Page 20 :	Centre aquarécricatif
Page 21 :	Une année avec le Gardon gramatois
Page 22 :	Festival country 2011 - Cinéma l'Atelier
Page 23 :	Canyon' Dancer - Ciné plein air
Page 24 :	Etat civil - Calendrier des manifestations

celui de l'action. Alors osons avoir raison trop tôt en nous dégageant du conservatisme désuet qui, depuis deux siècles, régit nos collectivités locales. Elles sont en effet le pivot du maintien de nos services publics.

Il nous reste donc deux ans pour, avec nos partenaires, définir un projet de gouvernance et sélectionner les compétences appropriées.

**Continuons donc, dans la solidarité, à associer nos savoirs, à mutualiser nos moyens, pour effectuer une démarche positive de développement de notre territoire.**

**Franck THEIL**  
Maire de Gramat



### Objet : fiscalité locale - Vote du taux des contributions directes de l'année 2011

Le Conseil municipal adopte les taux communaux de l'année 2011 comme suit  
(maintien des taux).

Désignation des taxes	Base d'imposition prévisionnelle 2011 (€)	Taux de référence 2010	Taux fixe voté	Produit correspondant (€)
Taxe d'habitation	4 754 000	11,64	11,64	553 366
Foncier bâti	4 527 000	16,24	16,24	735 185
Foncier non bâti	34 400	119,30	119,30	41 039
Cotisation foncière des entreprises	1 054 000	18,81	18,81	198 257
<b>Total</b>				<b>1 527 847</b>

(16 voix pour : Mmes et MM. Franck Theil, Jacqueline Roy, Marie-Claude Malaval, Claudine Curtet (Michel Joubert), Jean Pinquié (Pierre Berthomieu), Didier Ruscassie, Pascale Thepault, Martine Laurans, Roland Puech, Jacqueline Halgand, Didier Neveu, René Mommejac, Jean-Claude Simon (Bernard Vialatte).- 5 abstentions : Mmes et MM. Maria Fatima Ruaud (Michel Sylvestre), Sylvie De La Cruz, Michelle Poirrier, Angelo Parra)

#### Délibérations du 7 juin 2011

#### INTERCOMMUNALITÉ- RÉFORME TERRITORIALE Objet : schéma départemental de coopération intercommunale

M. Theil rappelle que la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales fait obligation au représentant de l'Etat dans le département d'arrêter, avant le 31 décembre 2011, un schéma départemental de la coopération intercommunale après évaluation de la cohérence des périmètres et de l'exercice des compétences des groupements existants.

De nombreuses réunions ont eu lieu à ce sujet : réunions simples et réunions plénières dont une qui a eu lieu avec un cabinet spécialisé dans le domaine.

Le schéma doit assurer la couverture intégrale du territoire en EPCI à fiscalité propre dans le respect de certaines orientations dont les principales concernent la cohérence spatiale des EPCI, la solidarité financière, la réduction du nombre de groupements sans fiscalité propre et syndicats mixtes.

Le préfet est chargé d'élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) (article 35 de la loi du 16 décembre 2010). Ce schéma est un document destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale du département.

La loi prévoit les orientations suivantes :

1° La constitution d'établissements publics

*de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant au moins 5 000 habitants.*

2° Une amélioration de la cohérence spatiale des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au regard notamment des conditions de vie des Lotois, leur résidence, leur déplacement domicile-travail, leurs lieux de consommation privilégiés.

3° L'accroissement de la solidarité financière. Le schéma est le moyen de rapprocher des communautés de communes riches avec d'autres plus modestes afin de participer à leur développement économique et social.

4° La simplification voire la réduction du nombre de syndicats de communes et de syndicats mixtes pour supprimer des doubles emplois.

5° Le transfert des compétences exercées par les syndicats de communes ou les syndicats mixtes à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

6° La rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect des principes du développement durable.

Le projet de SDCI présenté par le préfet à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) peut faire l'objet d'amendements à la majorité qualifiée des 2/3 de ses membres.

#### Schéma d'élaboration et d'adoption du SDCI

Elaboration du projet de schéma par le préfet  
Présentation du schéma à la CDCI (15.4.2011)

Consultation des conseils municipaux des communes et des organes délibérants des EPCI et des syndicats mixtes concernés par les propositions du schéma

Délai : 3 mois

L'absence de décision à l'issue du délai vaut approbation

Transmission de l'ensemble des avis à la CDCI

Consultation de la CDCI

Délai : 4 mois

L'absence de décision à l'issue du délai vaut approbation

Intégration obligatoire des propositions de modifications de la CDCI adoptées à la majorité des deux tiers de ses membres

Arrêté de schéma

Date limite : 31 décembre 2011

#### Schéma :

Le schéma a été joint à la note de synthèse aux conseillers municipaux. A l'appui de ce schéma, le Préfet a fait parvenir un dossier *Projet de schéma départemental de coopération intercommunale* disponible au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture. Ce document est également consultable sur le site Internet de la préfecture du Lot, dans la rubrique Vous êtes une collectivité locale ou sur le lien suivant :

[http://www.lot.pref.gouv.fr/TRANSFERT/ESPACES/locale/s/DDRM/20110407\\_SDCI\\_V8\\_BAT\\_4Mo.pdf](http://www.lot.pref.gouv.fr/TRANSFERT/ESPACES/locale/s/DDRM/20110407_SDCI_V8_BAT_4Mo.pdf)

Ce schéma prévoit une réduction de 23 à 7 du nombre de communautés de communes sur l'ensemble du territoire départemental.

La commune de Gramat est située sur le territoire Nord du Lot avec un EPCI qui regrouperait 7 cantons (Sousceyrac, Saint-Céré, Bretenoux, Martel, Souillac, Vayrac et en partie celui de Gramat).

M. Theil ajoute que certains peuvent déplorer que l'on ne discute pas sur les compétences et les finances mais l'année 2011 n'est consacrée qu'au périmètre.

M. Estibals remarque que certaines communes du canton de Gramat sont inscrites dans le territoire du Causse central (Le Bastit, Couzou et Carluçet).

Le schéma appelle aux yeux de M. Parra plusieurs remarques. D'une part, il rappelle

qu'il avait été dit que, dans un premier temps, les fusions de communautés de communes ne pouvaient se faire que communauté par communauté. Dans le cas du schéma, la communauté de communes de Gramat est coupée en deux. D'autre part, il constate de grands déséquilibres sur le département avec des communautés qui ont 7 à 8 000 habitants.

Enfin, il se demande à quoi va servir la grande communauté des communes du nord du Lot. Il illustre son propos à l'aide de trois exemples où la communauté de communes du nord du Lot n'apportera pas de réponse :

1<sup>er</sup> exemple. Maison médicalisée : il expose que sur le canton, ce projet a une cohérence. Par contre, il n'a pas de sens à l'échelle du nord du Lot.

2<sup>e</sup> exemple. Accueil des jeunes enfants avec les crèches parentales : il se demande en quoi l'intercommunalité du nord du Lot va apporter des réponses.

3<sup>e</sup> exemple. Entretien des infrastructures sportives : il se demande également en quoi l'intercommunalité du nord du Lot va apporter des réponses.

Il ajoute que si ce schéma est adopté, on sera dans un second temps obligé de créer des structures plus petites (de type syndicat mixte) pour traiter le type de dossier présenté en exemple ci-dessus. Il se demande comment un élu de Souillac prendrait part au vote pour une crèche de Saint-Céré.

M. Sylvestre expose que la maison médicale est un sujet dont il se parle actuellement. Il ajoute que les jeunes ne veulent plus s'installer là où les services publics disparaissent en milieu rural. Gramat n'est pas considéré comme sous-médicalisé mais que d'ici 4 à 5 années, cela pourrait être le cas.

La mutualisation des moyens pourra permettre un appel d'air envers les jeunes.

M. Theil ajoute que Gramat a un hôpital rural et que Saint-Céré a un hôpital général. Il y a une synergie entre Saint-Céré, Martel et Gramat. Cet exemple montre la cohérence du territoire.

M. Theil reprend l'exemple des crèches. Il expose qu'il n'y aura pas une crèche centrale mais une mutualisation des moyens. Par exemple, au lieu d'acheter 20 lits par structures, il pourra être acquis 100 lits pour l'ensemble des structures, ce qui pourra faire réduire le coût unitaire au vu de la quantité commandée. De plus, la gestion des structures du territoire dans ce cas serait

unique.

Au niveau des sports, M. Theil expose qu'au pire, cela ne changerait rien dans la mesure où la commune de Gramat paye déjà l'ensemble des frais. Il donne l'exemple de la piscine couverte qui est toujours à l'ordre du jour. Elle sera gérée collectivement. Le déficit généré par une piscine sera plus supportable par un territoire qui couvre 45 000 personnes plutôt qu'un territoire qui ne couvre que 8 000 habitants.

M. Estibals expose qu'il y a une réflexion pour créer deux territoires au nord du Lot. Il demande quel est le point de vue des autres communes.

M. Theil répond que certaines communes n'ont pas encore délibéré à ce sujet. Il rappelle le premier schéma établi par la préférence CDCI où la communauté de communes de Padirac était présentée vers le Nord alors que la communauté de communes du Pays de Gramat était inscrite dans le Causse central.

M. Theil ajoute qu'au nord du Lot, il n'y a pas véritablement de métropole ou de grosse commune centre mais 4 pôles avec les communes de Souillac, Gramat, Bretenoux/Biars et Saint-Céré. Il y aura peut être plus d'entente avec 4 pôles plutôt qu'un seul. Il remarque qu'il n'y a pas de raison que ce qui a été institué avec le syndicat mixte sur le même périmètre et qui donne de bons résultats ne réussisse pas pour le bassin de vie.

Mme Curtet ajoute que le préfet, M. Jean Luc Marx, est nommé dans l'Allier.

M. Theil répond qu'il y aura une continuité mais regrette que le départ se fasse maintenant.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Theil, et après en avoir délibéré, adopte le SDCI.

(21 pour : Mmes et MM. Franck Theil, Jacqueline Roy (Jacqueline Halgand), Michel Joubert, Marie-Claude Malaval (Marie-Christine Magne), Bernard Vialatte (René Mommejac), Claudine Curtet, Jean Pinquière (Didier Neveu), Didier Ruscassie, Pascale Thepault, Martine Laurans, Pierre Berthomieu, Laurence Constans, Céline Bonal, Jean-Claude Simon, Sylvie De La Cruz, Michel Sylvestre (Maria-Fatima Ruaud) - 1 contre : Mme Michelle Poirrier - 2 abstentions : MM. Raymond Estibals, Angelo Parra)

#### URBANISME

Objet : plan local d'urbanisme (PLU) - Prescription des révisions simplifiées n° 1, 2, 3 et 4, objectifs poursuivis dans le cadre de la révision simplifiée du PLU et sur les modalités de la concertation

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 96/10 du 16 novembre 2010.

Mme Malaval expose que suite à la présentation du dossier à la DDT, il apparaît qu'il faut porter des modifications à la précédente délibération n° 96/10 du 16 novembre 2010 relative aux révisions simplifiées, notamment en raison que la révision ne pourra pas conduire à une suppression du recul de 75 m mais à une dérogation et qu'il convient de présenter une nouvelle révision en raison de nouveaux projets.

La commune de Gramat est aujourd'hui confrontée à des enjeux importants qui méritent une réponse rapide nécessitant l'évolution du document d'urbanisme actuel sur des projets d'intérêt général. Quatre évolutions doivent être prises en compte nécessitant des révisions simplifiées.

#### **Révision simplifiée n° 1 : dérogation au recul de 75 m sur la RD 814 depuis le croisement entre la D 807 et la D 14 jusqu'aux limites communales de Gramat avec Reilhac.**

La route départementale D 814 a été placée comme axe à grande circulation. Ce classement a été instauré par le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009 fixant la liste des routes à grande circulation ; elle figure dans la liste annexée au décret.

Afin de déroger à ce recul, une étude décrite à l'article L.111-1-4 du Code de l'urbanisme doit être menée et devra consister en l'objet suivant : il s'agit de réaliser une étude justifiant des règles particulières compatibles avec la prise en compte des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, ainsi que de la qualité de l'urbanisme des paysages. Cette étude doit représenter l'expression d'un véritable projet urbain dans toutes ses composantes. Elle doit permettre d'accompagner la commune de Gramat dans la procédure à son issue et de procéder à une révision simplifiée du PLU de la commune pour les projets énumérés situés autour de cet axe à grande circulation.

Cette dérogation au recul a pour objet de rendre à la zone Ua de Longayrie sa vocation de constructibilité (classé en zone urbanisable au PLU de Gramat), l'installation de la ferme photovoltaïque, de l'aire d'accueil des gens du voyage et la mise en place du projet au Parc animalier.

**Révision simplifiée n° 2 : transformation de la parcelle section E n° 825 actuellement en zone N en zone naturelle à vocation énergie renouvelable à des fins d'installation d'une ferme photovoltaïque.**

Les motifs d'intérêt général pour un tel projet sont énumérés ci-après.

Le choix du site gramatois relève du croisement de plusieurs éléments :

- le souhait d'inscrire Gramat dans une démarche active de développement durable ;
- les potentialités techniques avérées du site gramatois au regard des grandes infrastructures de distribution d'énergie à l'échelle départementale et régionale ;
- l'exemplarité de cette initiative, permettant de communiquer sur ce type de projet et de favoriser son développement dans le département du Lot ;
- l'apport de ressources financières pour la commune de Gramat, au titre de la promesse de bail signée avec l'opérateur et de la contribution économique territoriale engendrée par l'implantation du projet sur le territoire de la commune de Gramat ;
- inscrire Gramat dans une démarche de mise en place de moyens de productions d'énergie électrique novateurs respectant le développement durable à partir de l'énergie solaire ;
- conduire à la diversification de moyens de production d'énergie électrique au-delà du nucléaire ;
- réhabilitation d'une ancienne décharge en une zone axée sur une énergie entrant dans le cadre du développement durable ;
- projet de requalification en site propre dans le contexte du Grenelle 2 de l'environnement avec la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

A ce titre, et pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, le projet d'implantation d'une ferme photovoltaïque à Gramat recouvre un caractère d'intérêt général indéniable.

Cette révision simplifiée n° 2 restera en adéquation avec le projet d'aménagement et de développement durable approuvé lors de l'élaboration du PLU de la commune approuvé le 10 juillet 2006 par le Conseil municipal.

En effet, le **projet d'aménagement et de développement durable (PADD)** fixe comme orientation la volonté de

« contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans une dynamique de développement durable [...] »

Des données à retentissement positif :

- une occupation d'espaces importants par des activités industrielles et publiques maîtrisant les risques et préservant le milieu naturel ».

Une deuxième orientation du PADD. expose vouloir « renforcer et favoriser l'implantation de nouvelles économies « relatifs à la capacité à formuler des propositions en direction des industriels de ce siècle [...] en faisant partager de nouvelles valeurs – environnement écologique - notamment. »

Le projet objet de la présente révision simplifiée respecte les principes et fondamentaux définis par le projet d'aménagement et de développement durable.

**Révision simplifiée n° 3 : modification de la zone N au lieu-dit Las Memos pour la transformer en zone N à des fins d'accueil de l'aire d'accueil des gens du voyage.**

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage dispose que les communes participent à l'accueil des personnes dites gens du voyage et dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles.

Conformément à cette loi, un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage a été arrêté conjointement par l'Etat et le Conseil général le 10 juillet 2003.

Gramat est une commune sur laquelle va s'implanter une aire d'accueil des gens du voyage.

Dans ce contexte, la commune a délibéré pour implanter cette aire d'accueil au lieu-dit Las Memos actuellement classé en zone naturelle.

L'intérêt général d'un tel projet est précisé dans le schéma départemental. Un tel projet permet l'insertion des gens du voyage :

- en favorisant l'accompagnement médico-social ;
- en renforçant l'insertion par l'activité économique ;
- en développant la scolarisation ;
- en promouvant l'accès à la santé.

Ce projet permettra d'établir un équilibre entre la liberté constitutionnelle d'aller et venir des gens du voyage pour pouvoir stationner dans des conditions décentes et le souci des élus locaux d'éviter des stationnements illicites.

**Révision simplifiée n° 4 : transformation de la parcelle n° 1498 section F actuellement classée en zone N à des fins d'accueil et de construction de bâtiments afin d'assurer l'activité et l'essor du Parc animalier.**

La transformation du zonage a pour ambition de créer sur le territoire du Parc animalier de Gramat la construction d'un centre d'accueil suivant les normes bâtiment basse consommation.

Cette nouvelle structure d'accueil regroupera les activités et les services destinés à :

- valoriser le patrimoine naturel et agro-alimentaire du territoire ;
- promouvoir la richesse artisanale et artistique (boutique, exposition et spectacles) ;
- accueillir les groupes (scolaires, seniors, personnes handicapées et autres) avec les entreprises.

Les orientations du projet se résument sur les 5 axes suivants :

respect des principes du développement durable et de la protection de la biodiversité ;

- qualité des prestations et accessibilité pour tous ;
- développement d'une nouvelle offre basée sur la pédagogie et de prestations accompagnées ;
- valorisation du patrimoine naturel, artisanal et artistique local ;
- partenariat avec les acteurs économiques, associatifs et institutionnels du territoire.

D'un point de vue d'intérêt général, ce projet a pour objet la mise en valeur de l'environnement, de la flore et de la faune ainsi que leur protection. Il y a également un intérêt pédagogique avec une sensibilisation des jeunes sur le monde animalier. Ce projet permettra également économiquement de diversifier l'offre touristique, un des secteurs clés économique de la commune, et la création d'un pôle pédagogique.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Mme Malaval, et après en avoir délibéré,

- prescrit les révisions simplifiées du PLU sur les projets indiqués ci-dessus selon les articles L. 123-1 et suivants, R. 123-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
- charge la commission municipale d'urbanisme du suivi de l'étude des dites révisions ;
- mène la procédure selon le cadre défini par l'article L. 123-13, du Code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques ;

- fixe les modalités de concertation prévues par l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme dont les suivantes sont retenus :

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires ;
- article spécial dans la presse locale ;
- articles dans le bulletin municipal ;
- réunion publique avec la population ;
- possibilité d'écrire au maire.

La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet des révisions simplifiées n° 1, 2, 3 et 4 du PLU.

- dit que conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département. Cette délibération fera également l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la

commune ;

- autorise le maire à mener une consultation pour désigner un bureau d'études et de recourir à un bureau d'études pour l'élaboration des révisions simplifiées ;

- donne autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à l'élaboration des révisions simplifiées du plan local d'urbanisme ;

- sollicite de l'Etat conformément au décret N° 83-1122 du 22/12/83 qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais matériels et d'études nécessaires des révisions simplifiées ;

- décide de notifier la présente délibération au préfet, aux présidents du Conseil régional et du Conseil général, aux présidents de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre des métiers et de la Chambre d'agriculture, au président du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des causses du Quercy, conformément aux dispositions de l'article L-123-6 du code de l'urbanisme.

L'autorité compétente pourra décider de

surseoir à statuer dans les conditions et délais prévus à l'article L- 111-8 sur les demandes d'autorisation concernant des constructions installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan. En outre, copie de cette délibération sera adressée aux maires des communes limitrophes et aux présidents des EPCI directement intéressés ;

- décide d'inscrire au budget les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'élaboration des révisions simplifiées du PLU.

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 96/10 du 16 novembre 2010.

(20 pour : Mmes et MM. Franck Theil, Jacqueline Roy (Jacqueline Halgand), Michel Joubert, Marie-Claude Malaval (Marie-Christine Magne), Bernard Vialatte (René Mommejac), Claudine Curtet, Jean Pinquié (Didier Neveu), Didier Ruscassie, Pascale Thepault, Martine Laurans, Pierre Berthomieu, Laurence Constans, Jean-Claude Simon, Sylvie De La Cruz, Raymond Estibals, Michelle Poirrier ; 4 abstentions : Céline Bonal, Michel Sylvestre (Maria-Fatima Ruard), Angelo Parra).

## UNE DÉLÉGATION ALLEMANDE À GRAMAT

Le CEA de Gramat a son semblable à Greding en Allemagne. MM. Wolfgang Vollmar et Didier Besnard, respectivement directeurs de la Bundeswehr et du Commissariat aux énergies atomiques et alternatives de Gramat, ont souhaité rapprocher les deux centres au-delà de leur collaboration professionnelle régulière. C'est ainsi que M. Theil, Mme Curtet, MM. Besnard, Common ont été invités du 4 au 6 décembre 2010 pour le traditionnel marché de Noël à Greding. A leur tour MM. Theil et Besnard ont reçu une délégation de la mairie de Greding et de la Bundeswehr du 3 au 6 juin. MM. Preischl (maire de Greding), M. Herrler (adjoint au maire), M. Vollmar, Mmes Neumann, Fricke et Bode (responsable du tourisme à Greding) ont ainsi découvert notre ville et ses environs en compagnie de représentants de la municipalité et de membres du CEA. Au programme du séjour : dégustation des produits locaux, visite du CEA, de la Quercynoise, du Centre national d'instruction cynophile, des villages pittoresques



d'Autoire, de Padirac, de Loubressac, de Carennac sans oublier le gouffre de Padirac.

Samedi matin, la délégation était reçue à la mairie par M. Theil, plusieurs adjoints et conseillers municipaux. Les deux maires manifestaient leur désir de voir se créer un véritable partenariat entre les deux communes et les deux centres sous forme d'un jumelage qui devrait voir le jour en 2012. Un échange de cadeaux et le verre de l'amitié clôturait ce moment fort sympathique.

**Claudine CURTET**  
Adjointe déléguée

Grâce aux efforts de tous, le taux de refus depuis le début de l'année s'est amélioré. Il est passé de 34 % au 1<sup>er</sup> janvier à 27 % fin mai, ce qui devrait réduire le coût du traitement des déchets triés pour notre collectivité.

Nous devons encore nous améliorer et essayer de passer au-dessous de la moyenne lotoise qui est de 24 %. Les actions menées par notre syndicat continuent. Après avoir réaménagé certaines zones de collecte une campagne de sensibilisation sera menée au mois d'août avec l'aide du SYDED dans les zones jugées critiques.

Les quelques chiffres ci-contre parlent d'eux-mêmes et ne peuvent que nous encourager dans notre démarche (données trouvées sur le site du Syded [www.syded-lot.fr](http://www.syded-lot.fr)).

Dans le Lot, en 2009, les 16 955 tonnes de déchets recyclés ont permis d'économiser 146 millions de litres d'eau, 28 000 tonnes de matières premières (pétrole, gaz naturel, sable, bois, minerais...) et d'éviter la production de 7 000 tonnes de CO<sub>2</sub> ; et tout ceci grâce à de petits gestes quotidiens simples.

Voir aussi ci-contre ce qui est fait avec nos déchets :

Afin de mieux comprendre les consignes de tri et les enjeux pour la planète le Syded organise des visites du centre de tri.

Pour tout renseignement : 05 65 21 54 30.

**Didier RUSCASSIE**  
Président SM-BAG-DM



## SENS DE CIRCULATION

La commune de Gramat a décidé de matérialiser l'avenue du 11 novembre 1918 en sens unique dans le sens pénétrant vers la place de la République, c'est-à-dire dans le sens de circulation Cahors Gramat.

Depuis le 24 juin, les véhicules devant sortir de Gramat en direction de Cahors doivent emprunter la déviation de Gramat. L'arrêté municipal est consultable en mairie. Plusieurs objectifs sont recherchés :

- 1- Amélioration des conditions de sécurité au bénéfice de l'ensemble des usagers de la voirie (piétons, deux-roues VL...)
- 2- La municipalité consciente de la désertification commerciale de cette avenue, a espoir de la rendre attractive avec notamment l'aménagement de quelques places de parking dont l'espace sera rendu disponible grâce au sens unique.

## RAPPEL D'ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

(sur les nuisances)

### Article 18

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

### Article 19

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leur activité, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis : de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés : de 10 à 12 heures.

Par ailleurs, les feux de broussaille sont interdits pendant l'été, à partir du 15 juin.

## DES LIVRES ET VOUS

Nouvelles de la bibliothèque...

Les mangas débarqués à la bibliothèque durant le mois de mai ont circulé dans les foyers gramatois avant d'être restitués à la bibliothèque de prêt du Lot qui nous les avait gracieusement prêtés. Rassurez-vous, la bibliothèque e n v i s a g e d'acquérir durant l'été un nombre suffisant de mangas pour satisfaire petits et grands.



## Premières pages et Croc'histoires 2011

Histoire d'amour entre les tout-petits et les livres...



*Qu'il est bon et doux de se laisser conter et porter par l'imaginaire contenu dans ces livres d'images !*

C'est la réflexion qu'ont pu avoir grands-parents, parents, enfants et bébés, venus assister aux animations offertes par la bibliothèque durant le mois de juin.

Au centre de cette action : l'enfant et le livre *Mercredi* d'Anne Bertier, distribué gratuitement par la bibliothèque et le Ram de votre commune à tous les bébés nés en 2010 (livre offert par le ministère de la Culture et la CNAF).

Près d'une trentaine de tout-petits ont franchi le seuil de votre bibliothèque pour retirer leur lot et, pour la plupart, découvrir ce lieu qui nous l'espérons, deviendra incontournable dans leur vie de lecteur.

## Vos rendez-vous conte ?

C'est avec beaucoup de plaisir que cette année encore, la médiathèque municipale de Gramat a accueilli, sur 8 séances d'animation Contes – Albums, 249 enfants et 90 adultes, sur la période d'octobre 2010 à juin 2011.

Chantal Duflo, Marie-Christine Houze et Agnès Seigne ont gracieusement pallié pendant 5 mois l'absence d'Hélène et ont de ce fait permis, grâce à leur disponibilité et leur talent, de perpétuer ce rendez-vous mensuel.

Les thèmes choisis ont été les suivants : l'école, le fantastique et sa kyrielle, Notre Dame la Terre, des couleurs dans ta vie, comptines et ritournelles, animation autour du tapis de lecture, un petit tour du monde, oh les amoureux !... et, pour finir l'année scolaire le cœur en fête musiques et chansons.

Le 22 décembre 2010, la médiathèque municipale a offert aux enfants de la commune et des environs un spectacle original sur *L'ours blanc de Valdemar*, délicieusement conté devant 169 personnes, par la pétillante Isabelle Delavet.

Les animations reprendront en octobre, mettant en scène d'autres histoires, afin d'enchanter les enfants ! Qu'on se le dise !...

## Café philo

Il a eu lieu le vendredi 8 juillet 2011 à 21 heures à la médiathèque municipale de Gramat. Le thème : le temps. Nous rappelons que ce moment est ouvert à tous ceux et toutes celles qui désirent échanger et partager leurs idées en toute convivialité.

## Atelier d'écriture

Reprise des séances le mardi 6 septembre 2011 à 14 heures.

## Cercle de lecture

Reprise des séances le mardi 27 septembre 2011 à 14 heures.

## A l'heure des NTIC

(Nouvelles technologies de l'information et de la communication)

Venez nous rejoindre sur notre page facebook.

## Rappels

La médiathèque (Cyber base + bibliothèque) ne prend pas de vacances !

C'est avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons durant tout l'été aux heures habituelles :

- mardi de 10 heures à 12 heures ;
- mercredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
- jeudi de 10 heures à 12 heures ;
- vendredi de 15 heures à 19 heures ;
- samedi 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ;

Un tarif bibliothèque à 5 € par famille est proposé aux vacanciers (pour 2 mois).

En attendant l'automne, Hélène et toute l'équipe de la médiathèque vous souhaitent de belles vacances.



Depuis début juin, François, un nouvel animateur est arrivé à la Cyber-base se situant dans l'enceinte de la médiathèque municipale de Gramat. Il vous proposera durant cet été des ateliers d'initiation à l'outil informatique sur différents thèmes comme :

- apprendre à utiliser le clavier et la souris ;
- envoyer et recevoir du courrier électronique (e-mail) ;
- découvrir le traitement de texte avec Word ;
- découvrir les réseaux sociaux (facebook, twitter, etc.) ;
- comment utiliser une clé USB ;
- comment transférer des photos sur son ordinateur ;
- créer un diaporama photo ;
- faire de la retouche photo ;
- créer et mettre en forme un CV ;
- écouter de la musique en ligne ;
- apprendre à utiliser le moteur de recherche Google ;
- comment faire un achat en ligne.

*François, le nouvel animateur, est arrivé le 1<sup>er</sup> juin à la médiathèque de Gramat pour travailler à la Cyber-base. Il vient de Compiègne (Picardie) où il a initié des personnes à l'outil informatique et au multimédia pendant 2 ans dans une autre Cyber-base*



Durant l'été, les ateliers auront lieu en fonction de la demande (avant d'établir un programme plus fixe pour la rentrée) donc si l'un ou plusieurs de ces ateliers vous intéresse, n'hésitez pas à le contacter soit par téléphone au 05 65 38 84 63, soit par courriel : [cbb.gramat@hotmail.fr](mailto:cbb.gramat@hotmail.fr) ou bien directement vous présenter à l'étage à la médiathèque pour de plus amples informations.

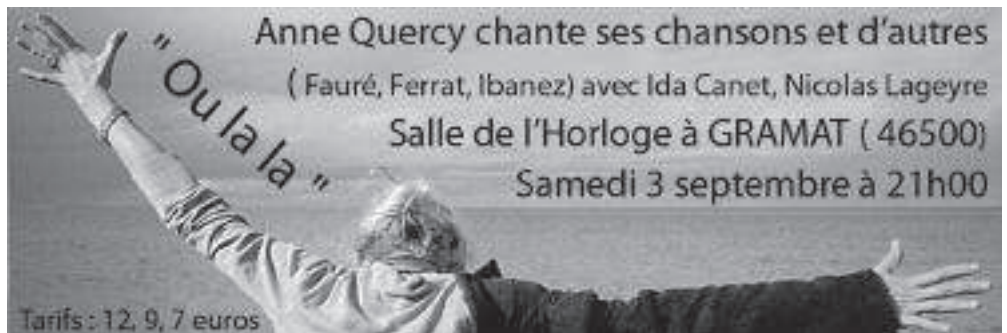
**Notre lien internet :** [www.facebook.com/mediagramat](http://www.facebook.com/mediagramat)

**Les animatrices**

## CONCERT ANNE QUERCY

Anne Quercy, Ida Canet, chanteuses, Nicolas Lageyre, guitariste : chansons de Ferrat, Fauré, Ibanez, Allwright et Anne Quercy ; harmonisées par François Delamare et Nicolas Lageyre. Un univers éclectique avec la tendresse et l'humour comme traits d'union ; une façon de voir le monde, ses travers et ses charmes et, pour le dire, deux voix souples et fines, une guitare classique aux accents flamencos : le trio, pour la troisième année consécutive, s'installe pour une soirée dans la salle de l'Horloge : le samedi 3 septembre à 21 heures. Tarifs: 12, 9, 7 euros, gratuit pour les enfants.

Réservation à partir du 18 août au 06 19 32 33 20. On peut écouter quelques titres sur [myspace.com/schalchli](http://myspace.com/schalchli).



## COMMERCE

### COMMUNIQUÉ DE L'ACAG

Au cours de l'été deux marchés nocturnes seront organisés à Gramat par l'Association des commerçants et artisans de Gramat place de la Halle. Les dates retenues sont :

- le 18 juillet de 16 heures à 23 heures ;
- le 23 août de 16 heures à 23 heures.

**Le bureau**

## UNE ERREUR QUI POURSUIT LE PRESSING GRAMATOIS

Après l'omission involontaire dans la liste des participants à la foire commerciale de novembre, une autre erreur s'est glissée dans le rectificatif du numéro d'avril : il s'agit bien de lire que le Pressing gramatois est tenu par Catherine et Patrick.

Nous leur présentons à nouveau nos excuses.

**La rédaction**

## NOUVELLE PIZZERIA : LA PIZZ' À RICO

Ouvert tous les jours, sauf le lundi midi de 11 h à 14 h et 18 h à 22 h  
3, rue de la Balme - Tél. 05 65 34 94 06

**La rédaction**

Cette fois, ça y est ! Nous l'attendons tous avec impatience, **l'été arrive enfin** ! Et c'est avec joie que toute l'équipe d'animation va accueillir bientôt vos chers bambins dans les locaux de l'Accueil de loisirs de Gramat (*rappelons que notre structure fonctionne tous les jours de la semaine de 7 h 30 à 18 h 30, durant l'ensemble des vacances, du 4 juillet au 2 septembre inclus, sauf jours fériés*).

Concernant **les sorties de cet été**, en juillet, les enfants iront visiter la **caserne des pompiers**, pourront s'ébattre à la **piscine les mardis**, se promèneront aux **Jardins du grand couvent** ou encore feront le **parcours Accrolianes** à Figeac, ainsi que la visite d'**Insectopia** à Padirac. Sans oublier le traditionnel **séjour en camping** à la base de loisirs de Mézels où les plus grands (8-13 ans) s'éclateront en canoë (25 m nage libre obligatoire), à l'escalade et autres réjouissances de plein air ! En août, en plus de la piscine les mardis, nous irons au **Festival country, au gouffre de Saint-Sauveur, au Labyrinthus de Lavergne, et aussi à la pêche** !

(Pour toutes les sorties en bus un petit supplément est demandé aux familles, et les places sont limitées. Pensez à réserver rapidement.)



Chaque jour les petits comme les grands feront des **jeux sportifs extérieurs** (jeu de piste, parcours aventure, motricité), **des activités manuelles et artistiques** (couture, décorations, création de boîtes à secret, composition florales, fabrication de

savon, guirlandes et fleurs, peinture, modelage, perles...), **du jardinage**, découverte de la botanique, **sensibilisation à la protection de l'environnement**, tri des déchets...

La situation du bâtiment est idéale, proche du centre-ville, à proximité de la médiathèque et entouré d'un vaste espace vert, jouxtant l'espace naturel de la Garenne et de l'Alzou, ce qui nous permet de nombreuses sorties et promenades de découverte naturaliste.

Comme vous l'aurez compris, les thèmes choisis pour juillet seront : **les pompiers, les fleurs, la botanique, la couture, les arts plastiques, les jeux d'eau, la musique... et le séjour en camping (escalade, canoë)**. **Comme d'habitude nous finirons par une fête le dernier jour (concours de maquillages, jeux rigolos, boum et gâteaux)**.

En août, nous préparons **un spectacle pour le vendredi 26 à la salle de l'Horloge**, et beaucoup d'activités y seront associées, création des décors, costumes, chorégraphie, musique et chants, jeux de théâtre et jeux de rôles.

Les petits (3-5 ans) visiteront les pays et les continents (mode de vie, alimentation, animaux, musique). Et de grandes journées festives égayent le mois : **kermesse et remise de lots, jeux de rôle type Donjons et Dragons, olympiades, jeux de**

**piste, jeux d'eau, sans oublier**, le dernier jour, **une fête** pour clôturer l'été en beauté.

### Modalités d'inscription :

Comme chaque année, l'Accueil de Loisirs ouvre ses portes tout l'été, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Les dossiers d'inscription et les fiches de présence sont téléchargeables sur le site de la mairie de Gramat, à l'Accueil de loisirs Avenue du 8 mai 1945 et en mairie.

Tél. 05 65 33 42 56 - 06 86 52 72 75

**Site : [www.gramat.fr](http://www.gramat.fr)**  
ou [accueildeloisirs.gramat@orange.fr](mailto:accueildeloisirs.gramat@orange.fr)

Le bureau est ouvert le lundi, mardi, jeudi de 14 heures à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 11 h.

Depuis le début des vacances d'été, pour



assurer leur confort, l'accueil des plus jeunes (3-6 ans) est séparé de celui des plus grands.

Ainsi, l'accueil le matin de 7 h 30 à 9 h 30 des enfants âgés de 6 à 12 ans s'effectue à l'entrée située dans le jardin et celui des enfants âgés de 3 à 6 ans aura lieu à l'étagé, côté Relais Assistantes maternelles.

Afin d'assurer au mieux le confort de votre enfant, de faciliter son accueil dans des conditions optimales, pour des raisons de sécurité et d'organisation des équipes, nous vous rappelons les modalités d'inscription à l'accueil de Loisirs pour l'été 2011.

Ainsi, afin d'avoir la garantie d'une place pour votre enfant, il vous est demandé de l'inscrire au plus tard : **le jeudi avant 18 h 30 pour la semaine suivante**.

L'équipe de l'accueil de loisirs se tient à votre entière disposition.

**Les animatrices**

## RAM

Après avoir fêté comme il se doit les MAMANS, le relais d'assistantes maternelles de Gramat est parti à la découverte du Parc animalier. Comme vous le voyez, nous étions déterminés à profiter pleinement de cette journée. Elle a eu lieu le jeudi 9 juin 2011.

Pause photo et hop c'est parti ! Des mamans ont rejoint le groupe au cours de la matinée, ce qui fait que nous étions au final 18 adultes et 27 bambins. A cette période de l'année de nombreuses naissances ont eu lieu et la découverte de ces « bébés animaux » était un ravissement pour tous. Le pique-nique a été un moment très convivial. Une fois requinqués les enfants ont investi le coin jeux avant de partir explorer la 2<sup>e</sup> partie du parc, tout aussi passionnante. Certaines d'entre nous ont préféré rentrer pour mettre au lit les « petits » fatigués par un trop plein d'émotion.



Il est vrai qu'au cour de cette excellente journée : l'excitation, la peur, l'envie de toucher, de crier, de courir, de donner du pop corn, de caresser et bien d'autres émotions encore nous ont épuisés. Mais nous sommes prêts pour l'année prochaine à revivre ces moments partagés avec les assistantes maternelles, les parents et les enfants. Ce n'est que pur bonheur !  
Le relais ferme ses portes en juillet et août. Votre animatrice vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous au jeudi 8 septembre 2011.



**NICOLE**  
Animatrice

## EMPLOI SERVICE

Voici notre nouvelle adresse :

**Pôle Social - Faubourg Saint-Pierre**

**46500 GRAMAT**

**Tel 05.65.38.88.80 Fax 05.65.38.88.80 - emploi-services@orange.fr**

Ouvert du mardi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

**NOUVEAUX BUREAUX:** Un accueil plus professionnel, accessible aux personnes handicapées grâce à une proposition de la mairie. Nous rejoignons donc le Pôle social Faubourg Saint Pierre, jouant ainsi la carte de la proximité avec les services partenaires de notre activité.

D'autre part, nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de Mme Annie Sauvage qui a 20 ans d'expérience dans le domaine de l'insertion et de l'accompagnement.

## LE DÉMÉNAGEMENT !

### ACTIONS CIBLEES

#### Initier des actions collectives est un de nos axes de travail

Comme l'an passé une formation SAVOIRS DE BASE de 70 h est dispensée à 8 de nos salariés avec IRFA SUD à Gramat.

Une autre formation nommée COMPETENCES CLES (français/math) est aussi en cours au SARAPP de Gramat pour 6 autres de nos salariés.

### CULTURES DU COEUR : 30 PLACES OFFERTES

Nous continuons à offrir des places à nos salariés pour accéder à des loisirs.

Consultez le tableau d'affichage en vitrine.

**Michelle HUET**  
Directrice.

## 14 JUILLET ET FÊTE À GRAMAT (6-7-8 AOÛT)

Le 14 juillet aura lieu le traditionnel bal animé par **Sébastien Castagné** suivi du feu d'artifice à La Garenne.

Cette année la fête de Gramat sera organisée par la nouvelle association Gramat animation culturelle (GAC) à la demande de la Mairie.

La soirée du samedi 6 août sera orientée vers les jeunes avec 3 groupes de rock et de

hip hop ayant en commun leur jeunesse, leur dynamisme et leur capacité à « accrocher » le public. La JSG rugby organisera un repas place de la Halle animé par une banda.

Le dimanche soir 7 août l'orchestre **Domingo** fera danser le public sur les airs des années 80.

Le lundi soir 8 août les amateurs de bal

musette se retrouveront sur la piste avec **Didier Mazeaud**.

Bien entendu les manèges et attractions foraines seront au rendez-vous, les courses de chevaux auront bien lieu à la Prairie les 7 et 8 août.

Un weekend à retenir !

## LA GARENNE

Les trois derniers mois de cette année scolaire ont été riches en émotion, à tous les niveaux...

– 28 mars : rallye Mathématiques sans frontière pour les classes de 6<sup>e</sup>, organisé par l'Institut de recherche de l'enseignement des mathématiques. La classe de 602 (avec Mme Dehondt) a obtenu le second prix, remis aux délégués à Cahors le 19 mai.

– 1<sup>er</sup> avril : les 402 se sont rendus aux archives départementales de Cahors, avec M. Baux.

– 11 avril : Forum des métiers organisé à Saint-Céré par les élèves de DP3 (découverte professionnelle 3 heures) et leur professeur Mme Genot, qui accompagnait également ceux de la section euro, le lendemain, à Saint-Céré toujours, avec Mme Hernandez. Mme Leroux, les professeurs et les élèves ont tenu à remercier les chefs d'entreprises pour leur fructueux partenariat lors d'une réception au collège le 7 juin.

– 14 avril : sortie à Figeac pour les DP3.

– 18 avril : sortie au collège de Bretenoux pour les 5<sup>es</sup> de Mme Castignolles (sciences physiques) pour voir l'exposition consacrée à la vision et à l'optique.

– 19 avril : journée culturelle à Cahors pour les trois classes de 3<sup>e</sup>, organisée par la documentaliste. Activités culturelles le matin (visite de la bibliothèque patrimoniale du fonds ancien, du théâtre de Cahors et d'une exposition sur le racisme à la Salle Caviolle), repas au lycée Clément Marot, et spectacle *L'Albatros* au Foyer Valentré l'après-midi.

– 9 mai : début des épreuves d'histoire de l'art pour les élèves de 3<sup>e</sup>.

– 16 mai : début des visites des CM2

## L'ANNÉE S'ACHÈVE AU COLLÈGE...



des écoles primaires des alentours, dans le cadre liaison CM2-6<sup>e</sup> ; visite du château de Castelnaud-Bretenoux pour les 5<sup>es</sup>, avec les professeurs d'histoire-géographie (Mme Charissou, MM. Baux et Hanquet) et après-midi d'information-prévention SIDA pour les 4<sup>es</sup> avec le Dr Sire de Cahors, en collaboration avec l'infirmière scolaire, la documentaliste et les professeurs de SVT.

– 18 mai : une classe de 5<sup>e</sup> a participé à la Journée sportive organisée par le Conseil général des Jeunes.



– 26 mai : Collège au cinéma pour les 3<sup>es</sup>, accompagnés par leurs professeurs de français Mmes Baylac, Malbosc, MM. Collin et Laniepce.

– 30 mai : travail sur le petit-déjeuner avec Mmes Roudeau, Verdier, Laborie, Genot et M. Audran. Différents petits-déjeuners « type » (français, anglais, espagnol) ont été proposés aux trois classes de 5<sup>e</sup>. Dans le même esprit et dans le cadre du projet Alimentation, une classe de 5<sup>e</sup> a confectionné du pain, qui a été partagé au moment du repas.

– 14 juin : spectacle de l'atelier danse à Figeac, qui clôt l'atelier organisé cette année pour les élèves de 6<sup>e</sup>. Beaucoup d'émotion dans cette superbe prestation pour nos jeunes danseuses, accompagnées par Mme Coldefy (parent d'élève) et Elodie de la vie scolaire.

– Du 15 au 17 juin : Festi'Benji. Cette manifestation sportive UNSS a rassemblé 18 collèges du Grand Sud-Ouest : handball pour les filles, rugby pour les garçons et un relais mixte en natation.

Le collège La Garenne représentait le département du Lot grâce aux excellents résultats des benjamines. Championnes du Lot en handball, rugby, 2<sup>es</sup> en athlétisme, 3<sup>es</sup> en cross. 2<sup>es</sup> aux championnats d'Académie de handball. La ville de Gramat était représentée pour la 2<sup>e</sup> fois en quelques semaines sur la finalité nationale en sport scolaire, les minimales filles ayant participé aux championnats de France de rugby à La Bourboule où elles se sont classées 12<sup>es</sup>. Félicitations pour leur belle prestation !



A l'issue de la compétition, l'équipe de Gramat s'est classée 3<sup>e</sup> en natation, 6<sup>e</sup> en handball et 18<sup>e</sup> en rugby. Au classement général, le collège se positionne à la 8<sup>e</sup> place.

– 19 juin : *Fête du livre* à la salle des fêtes de Gramat. Cette manifestation culturelle organisée par les deux

documentalistes des collèges de Gramat (Sainte-Hélène et La Garenne), l'association La Grange aux chimères, la librairie Le Manuscrit de Brive et la Maison de la presse de Gramat a permis de réunir une vingtaine d'écrivains, des professionnels du livre (calligraphe, relieur, conteuse...) et de réunir des fonds pour organiser un voyage scolaire à



Montolieu, village du livre (Aude) pour les élèves ayant participé aux ateliers d'écriture mis en place dans les deux collèges par La Grange aux chimères.



– 20 juin : journée sportive pour les CM2-6<sup>e</sup>.

– 21 juin : défi-lecture pour les trois classes de 6<sup>e</sup>, qui se sont affrontées toute l'après-midi en se posant des questions sur la quinzaine de romans sélectionnés pour cette activité et lus tout au long de l'année avec leurs professeurs de français Mme Baylac et M. Laniepcie, en partenariat avec le CDI. Victoire des 603 !

– 24 juin : spectacle des élèves latinistes de M. Collin à la salle des fêtes, *Vera Troja* et *Les Fourberies de Tranion*, les recettes

serviront à financer un voyage scolaire en Italie.

– 25 juin : spectacle du collège. Chorale et groupes musicaux de M. Sabarros, pièce *Une scène sans acte* interprétée par les 5<sup>es</sup> avec la compagnie Les Bouilles tordues, petits sketches et poèmes des 601-603 avec Mme Baylac, danse sévillane avec Mme Coldefy (parent d'élève), pièce *La vie est un long fleuve... pas si tranquille !* de Mlle Bonnet avec des 4<sup>es</sup>.

– Du 27 au 19 juin : séjour en Auvergne, découverte des volcans avec M. Audran (SVT) et plusieurs professeurs accompagnateurs.

Les élèves et leurs professeurs remercient Mme Leroux pour ces quatre années au collège et lui souhaitent bonne continuation dans le nouvel établissement du Gers, pour lequel elle a obtenu une mutation.

Bonnes vacances à tous !

**Céline Bonnet, documentaliste**  
**En collaboration avec M<sup>me</sup> Verdier, CPE**

## CLÉMENT BROUQUI

L'année a été riche en événements pour nos petits élèves de la maternelle...

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire, nous avons accueilli un pâtissier chocolatier. Après avoir expliqué aux jeunes enfants les différentes étapes de la transformation de la fève de cacao en chocolat, M. Thierry Méjeczaze leur a accordé le privilège d'assister à la fabrication de bouchées au chocolat. Le summum de cette généreuse intervention a été, comme vous pouvez aisément l'imaginer, la dégustation des chocolats au lait, au caramel et au chocolat noir.

Puis nous nous sommes rendus en Dordogne pour visiter un moulin à huile de noix.

Nos jeunes élèves ont pu apprendre les processus de la fabrication ancestrale de l'huile de noix. Les plus grands ont pu se familiariser avec le principe des engrenages de la roue à auges. Pour réaliser une

pressée, 30 kg de fruits sont nécessaires. Les noix sont broyées sous la meule en pierre durant 45 minutes. Avec 30 kg de noix sous la meule, on obtient 15 litres d'huile de noix vierge de première qualité.

Au cours du mois de juin, nous avons visité les Jardins du grand couvent. En arpentant les allées nous avons pu admirer les rosiers rouges et rose saumon. Près des bâtiments, le jardin des plantes aromatiques a retenu toute notre attention. C'était un bonheur tout simple pour les enfants, que de sentir le persil, le thym, la marjolaine, la menthe...

Notre année scolaire 2010-2011 se termine et nous pensons déjà à la rentrée qui aura lieu le 5 septembre. Rendez-vous l'année prochaine !

**Nelly CABANES**  
**Directrice.**

## ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Durant cette année scolaire, quarante-cinq enfants du cours préparatoire au cours moyen 2 ont bénéficié d'une aide aux devoirs, à la salle d'informatique et la bibliothèque de l'école Clément Brouqui. Cette aide gratuite a fonctionné avec du personnel qualifié employé par la commune ou l'Education nationale, ainsi qu'avec des bénévoles, les lundis, mardis, jeudis, de 17 h

15 à 18 heures.

Pour les 19 collégiens de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, l'accompagnement scolaire en maths, français, anglais, assuré par des bénévoles et du personnel qualifié de la commune, s'est déroulé dans des salles prévues à cet effet au bâtiment du centre de loisirs, les lundis, mardis, jeudis, de 17 h 15 à 19 h 15.

Espérons que cet accompagnement aux devoirs ait été bénéfique à tous ces enfants et leur ait permis de progresser dans leur scolarité. Merci à tous les bénévoles sans qui cette prestation ne pourrait pas fonctionner. Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !

**Jacqueline ROY**  
**Adjointe aux affaires sociales**

**Attestation scolaire de sécurité routière 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>**

Début avril les classes de 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont passé avec succès les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) 1 et 2 qui vérifient les connaissances élémentaires en matière de sécurité routière. Ce diplôme est obligatoire pour l'obtention du brevet de sécurité routière (BSR).

**Association sportive**

Le collège de Sainte-Hélène a participé ce trimestre à de nombreuses activités sportives au sein de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).

Les élèves participants ont pu goûter à des activités compétitives multiples telles que le badminton, la course d'orientation, le VTT, la natation, l'athlétisme et le raid. Au palmarès on peut souligner que les benjamins garçons se sont brièvement classés 4<sup>es</sup> de la Région aux championnats académiques de handball.

Les filles quant à elles sont parties deux journées aux Aca-dances en rencontre régionale présenter une chorégraphie sur le thème de la tendresse.

Cette année 54 élèves du collège se sont licenciés pour venir participer volontairement et activement aux activités sportives du mercredi.

**Brocante de l'APEL**

Le 15 mai, place du Foirail, était organisé par l'Association des parents d'élèves (APEL) un vide-grenier. Une quarantaine d'exposants se sont retrouvés dans une ambiance conviviale. Une partie du bénéfice revient au centre de documentation et d'information de l'établissement pour l'achat de produits tels que logiciels, DVD,...

**Echange franco-britannique**

Comme chaque année à la même période l'école et le collège ont vécu une semaine à l'heure anglaise. En effet nos correspondants britanniques ont été accueillis par les élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> du 18 au 25 mai. Chacun séjournait chez son correspondant et découvrait son cadre de vie et ses habitudes, plus particulièrement le weekend puisque dans le cadre de l'échange que ce soit en Grande-Bretagne

ou en France le samedi et le dimanche se passent en famille. Les professeurs anglais avaient mis au programme de leurs journées : Rocamadour, Sarlat, le gouffre de Padirac et le château de Castelnau, la vallée de la Dordogne vue depuis le petit train du Haut-Quercy...

Dans un tout autre registre, le vendredi 20 mai avait lieu à la salle des fêtes de Gramat la traditionnelle fête des langues où les élèves de GS, de CP, de CE1, de CE2, de CM1 et de CM2 présentaient des scénettes et interprétaient des chants en anglais, en espagnol et en allemand (une nouveauté en primaire) devant nos invités britanniques. En fin de soirée, ceux-ci se sont joints aux élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège et sont montés sur scène pour danser sur l'air de YMCA. Le bilan du séjour était plus que positif selon l'avis de tous les professeurs et c'est le cœur gros que les jeunes se sont séparés au matin du 25 mai avec la promesse pour certains de se revoir. Dans tous les cas rendez-vous est pris pour l'année prochaine : l'échange sera renouvelé et le collège Sainte-Hélène continuera à miser sur son ouverture sur l'Europe en intensifiant l'enseignement de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand.

**Rencontre des 5<sup>es</sup> au couvent de Gramat**

Deux jours de rencontre et d'échange étaient organisés pour les collégiens de 5<sup>e</sup> des différents établissements de la congrégation Notre-Dame-du-Calvaire à Gramat. Au programme : visite du gouffre de Padirac, du marais de Bonnefont à Mayrinhac-Lentour, marche sur Rocamadour avec découverte de la cité mariale, avec arrêt aux sanctuaires et spectacle au Rocher des aigles. Les soirées étaient animées avec la présentation des établissements scolaires et la découverte de l'implantation de la congrégation à l'étranger, à l'aide de diaporamas et de témoignages des religieuses dans leurs missions.

**Visite de la mairie par les classes de 6<sup>e</sup>**

Visite à but pédagogique et dans le cadre du programme d'éducation civique, les classes de 6<sup>e</sup> ont découvert le 19 mai le

fonctionnement de la mairie de Gramat. Accueillis par M. Arhel, ils ont découvert le personnel et leurs missions, les différents dispositifs y compris la réalisation de passeport. Merci à tout le personnel pour leur accueil.

**Repas de l'Amicale des anciens élèves de l'institution**

Pour une première et dans les locaux de l'école, des anciens élèves et professeurs se sont retrouvés pour un pique-nique géant. De nombreuses attractions ont ravi les enfants et nombreux sont ceux qui ont revisité leurs classes, le dortoir, le réfectoire,... avec nostalgie !

**Spectacle des 3 Chardons en maternelle**

C'est toujours avec joie, que nos tout-petits assistent à ce spectacle où nous convions les enfants de la crèche de Gramat et où un goûter vient clôturer cette matinée.

**Sortie des classes de 5<sup>e</sup> aux Phosphatières du Cloup d'Aural**

Jeu 26 mai, les élèves de 5<sup>e</sup> sont allés visiter le gouffre des phosphatières à Bach près de Cahors. Découverte pédagogique en lien avec le programme de SVT ; ils ont fait des activités sur les fossiles et des jeux sur les animaux aujourd'hui disparus.

**Voyage des 5<sup>es</sup> en Bourgogne**

Les classes de 5<sup>e</sup> sont parties en voyage scolaire de fin d'année en Bourgogne sur les traces du Moyen Age à la rencontre des châteaux, des églises et des carrières souterraines. Un voyage très enrichissant pédagogiquement et totalement en symbiose avec le programme d'histoire. Les élèves sont rentrés enchantés de cette escapade dans le passé.

**Apprendre à porter secours 3<sup>e</sup>**

Monsieur Dorchies, parent d'élève et pompier de Labastide-Murat, est venu lundi 30 mai assurer une formation qui a pour but de sensibiliser les élèves à la prévention et au secours civiques de niveau 1 (PSC1). Apprentissage nécessaire et obligatoire (loi du 13.08.2004) où chaque élève devient un acteur de la sécurité civile à part entière.

### Fête de l'école et du collège

Dans une bonne ambiance et aux senteurs des grandes vacances, tous les élèves, les enseignants et les parents se sont retrouvés pour la grande fête de fin d'année qui clôture cette année scolaire 2011, à la salle fêtes de Gramat : chants, danses, mimes ont animé cette belle soirée... avant de se souhaiter « *bonnes vacances* » !

### Fête du livre

A la salle des fêtes de Gramat, le 19 juin, a eu lieu la première Fête du livre organisée par les 2 collèges de Gramat. A l'origine, un groupe d'élèves s'est retrouvé régulièrement et a créé deux nouvelles réunions dans un même ouvrage, vendu le jour de la fête. De nombreux auteurs lotois sont venus soutenir nos jeunes écrivains en herbe.

### Sortie scolaire des classes de maternelles, CP et CE1

Le 21 juin, quelle effervescence en maternelle ! Au programme : visite des grottes de Lacave en petit train, pique-nique et balade dans le Parc animalier de Gramat. Quelle belle journée !

### Sortie scolaire des classes de CE2 et CM1

Ce mois de juin, c'est au Puy-du-Fou que s'est déroulé notre voyage de fin d'année. Partis vers cinq heures du matin sous une pluie battante, nous avons été accueillis sur le site par des rayons de soleil prometteurs. Très vite nous avons enchaîné les spectacles.

Le bal des oiseaux fantômes nous a fait tourner la tête, une telle variété de rapaces et d'oiseaux de toutes sortes apprivoisés, cela nous a impressionnés.

Le signe du triomphe et ses jeux du cirque romains nous ont fait vibrer et trembler de terreur : les martyrs chrétiens enfermés dans la charrette avec le lion ont-ils vraiment été dévorés ?

En une journée et demie nous n'avons rien raté des douze spectacles, quatre villages, cinq parcours découverte dans la forêt : du Fort de l'an mil au Village 1900,



sans oublier les Grandes eaux de

Versailles et la musique de Lully, nous avons tout vu et tout admiré ! La Cinéscénie, spectacle nocturne unique et... mythique, a été le couronnement de notre visite ! Certains d'entre nous se sont endormis mais personne (ou presque !) n'a raté les extraordinaires feux d'artifice qui ont clos cette représentation inoubliable. Nous sommes rentrés fourbus et euphoriques, avec des images et du rêve en tête pour longtemps !

### Séjour à Paris des élèves de CM2

La classe de CM2 est partie fin juin une semaine à Paris visiter les monuments de notre capitale : l'Assemblée nationale, la Géode et la Cité des enfants, la mairie, l'Opéra Garnier, le musée d'Orsay, sans oublier une balade en bateau-mouche et une soirée by night... et, pour finir, le château de Versailles. Semaine magique pour nos élèves qui sont revenus enthousiasmés de leur séjour parisien !

M. Vincent Augeay, chef d'établissement, Mme Véronique Chermette, directrice de l'école, le personnel enseignant et éducatif, vous souhaitent de bonnes vacances.

**Mme Valérie PAYROL**

## FETE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique s'est déroulée dans plusieurs endroits à Gramat.

Le 21 juin après-midi, la chorale des anciens de la maison de retraite Louis Conte et de l'EHPAD ont chanté avec bonheur dans le grand hall de l'EHPAD Charles de Gaulle sous la direction de leurs animatrices Magali et Claude. Ce moment privilégié entre les résidents, leur famille et le personnel, se termina autour du verre

de l'amitié et de délicieux petits fours.

Le soir, dans les jardins de la mairie se produisait la chorale Les Cœurs du causse dirigée par M. Charles Imgimbert devant un public plutôt nombreux.

Devant la Calanque la place Mitterrand était animée par le musette.

Enfin devant le Café de France l'animation était plutôt moderne.

Bref, il y en avait pour tous les goûts ou presque et le temps était agréable pour cette première soirée d'été.

**La rédaction**



## JUSQU'AU BOUT DE L'EFFORT !

Ils se préparaient depuis de longs mois, et enfin, le dimanche 10 avril 2011, 6 sapeurs-pompiers de Gramat ont tout donné lors du Marathon de Paris. Pour trois d'entre eux c'était une première, mais ils ont pu profiter des bons conseils de la part des trois autres qui s'étaient déjà confrontés à cet exercice l'an dernier. Tous sont arrivés au bout de l'épreuve, en avalant les 42,195 km en courant (voir l'encadré ci-dessous des résultats).

A cet effort individuel, nos 6 pompiers avaient choisi de rajouter une dimension collective en arborant le T-shirt de l'association « La vie pour Christie ». En effet, avec 55 autres sapeurs-pompiers de France, et avec le soutien de la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers, nos coureurs ont souhaité faire connaître cette association qui aide une petite fille de 11 ans et sa sœur (ainsi que d'autres enfants) à mieux vivre malgré le handicap causé par une maladie génétique encore inconnue qui leur interdit toute exposition à la lumière du jour et du soleil. Les parents de Christie (le père sapeur-pompier professionnel dans le Vaucluse, et la mère entièrement dévouée à ses enfants) dynamisent l'association, avec pour objectif de faire progresser la recherche pour permettre aux enfants de mieux vivre, tout simplement.

2 autres Gramatois ont également couru ce marathon, sous les couleurs de l'association. Il s'agit de Monique Renaux-Moulène (en 4 h 36) et de Frédéric Lestrade (en 4 h 23). Cette implication donnait à nos coureurs une motivation supplémentaire pour arriver au bout et ce fut le cas !



### *Les résultats des sapeurs-pompiers de Gramat*

Nom	Prénom	Catégorie	Temps	Observations
Foucault	Brice	Elite Homme (19 ans)	03 h 13 min 02 s	15 <sup>e</sup> dans sa catégorie 9 <sup>e</sup> Français - 1 <sup>er</sup> marathon
Terrioux	Sandrine	Senior femme	04 h 23 min 42 s	3 <sup>e</sup> marathon
Neveu	Didier	VHomme 1	03 h 30 min 25 s	3 <sup>e</sup> marathon
Pradayrol	Patrick	VHomme 1	03 h 44 min 51 s	(en 2 ans) 6 <sup>e</sup> marathon + 100 km de Millau
Eliard	Vincent	VHomme 1	04 h 39 min 52 s	1 <sup>er</sup> marathon
Moulène	Serge	VHomme 2	04 h 28 min 31 s	1 <sup>er</sup> marathon

Avec la participation en qualité de conducteur, intendant et supporter Jérôme Terrioux.

### **Rappel Brazoucade**

L'amicale des sapeurs-pompiers de Gramat organise la traditionnelle brazoucade, soirée dansante, moules frites, le samedi 16 juillet 2011 à partir de 19 heures, au centre de secours de Gramat.

Inscriptions au 05 65 10 01 08 ou au 05 65 33 18 10.

**D. ARNAL**

Après les activités du trimestre, viennent les temps des repos et vacances. C'est l'occasion pour les bénévoles aussi de prendre un peu plus de temps personnel, et pour tous de bénéficier des beaux jours pour se ressourcer auprès des amis, de la famille, de faire autre chose. Nous souhaitons à tous un très bel été. Voici la vie du club au cours du trimestre qui se termine.

Les activités ponctuelles ont été les suivantes.

- Jeudi 26 mai 2011, la traditionnelle sortie surprise. C'était pour la journée à Condom dans le Gers. Après la visite du plus petit village fortifié de France à Larressingle le matin, nous avons embarqué sur le d'Artagnan pour le repas croisière en chansons sur la Baïse, véritable enchantement. L'après-midi, nous avons été épatés par la visite, dégustation et démonstration de la fabrication de croustade, que nous appelons pastis dans notre Quercy.

- Samedi 18 juin, le repas d'été des adhérents à la salle des fêtes à 12 heures avec animation l'après-midi a réjoui tous les convives. Bien du rire et de la gaieté.

- Lundi 20 juin, pour la 4<sup>e</sup> année maintenant, sortie des marcheurs. C'est là que le groupe des marcheurs invite tous les adhérents à sa journée de sortie annuelle festive de clôture de saison, avec repas inclus et transport en car. Beaucoup d'investissement pour la préparation, et beaucoup de plaisir à la réalisation de ce travail d'équipe. Cette année, c'était à la base de loisirs du Lac Vert à Catus avec déjeuner au restaurant quasiment sur le lac. Une attention toute particulière a été faite aux non marcheurs puisque un petit circuit touristique en car a été organisé pour visiter 2 jolis villages. Pendant ce temps, les autres ont marché sur le «chemin des Prieurs» : descente des hauteurs, passage dans la galerie des buis, tour du lac.

- Et aussi le 18 mai la participation à la Journée de la forme organisée cette année par le club d'Issendolus.



Sortie surprise : embarquement sur le d'Artagnan

Les activités permanentes habituelles ont bien sûr continué. Les jeux de société les mardi et vendredi après-midi, la pétanque, continuent pendant les congés d'été. Venez quand vous voulez. L'atelier informatique et la marche-promenade s'arrêtent jusque en septembre. Votre adhésion au club avec cotisation annuelle vous donnent droit à toutes ces activités permanentes assurées par les bénévoles sans aucun supplément de paiement. Aucune inscription supplémentaire n'est nécessaire, il vous suffit de vous présenter à la salle du club. Toutefois pour l'atelier informatique, il faut prendre contact. Pour la marche promenade, soyez au départ le lundi matin, avec les bonnes chaussures. Passez lire le programme et l'heure de départ, affichés à la porte de la salle à partir du mardi. Pour les deux activités d'atelier informatique et de marche promenade, ne manquez pas la reprise en septembre. Les informations seront affichées à la porte de la salle du club. Il est très important pour vous et pour les animateurs de commencer l'atelier informatique en septembre et de ne pas manquer le 1<sup>er</sup> jour, que vous ayez déjà acquis votre matériel ou non.

Ce trimestre, l'atelier informatique a tenu un rythme bien soutenu. Le groupe des « nouveaux » de cette année est resté motivé et assidu jusqu'au bout, véritablement avide de

maîtrise des outils. Les 2 groupes des « anciens » ont bénéficié du même programme le mardi et le vendredi. Ils ont perfectionné leurs acquis et continué à découvrir. Le travail souvent en binômes a facilité le partage des savoir-faire. A deux, c'est toujours plus facile. Et puis l'utilisation des techniques est devenue jeu très convivial au travers de situations, certes orientée par l'animation, mais inventée à tour de rôle par chaque participant, engendrant bien des rires.

Particulièrement dynamique ce trimestre, l'activité marche promenade n'a pas manqué un lundi sauf jours de fête. Toujours à 9 heures ou quelquefois plus tôt, nous allons marcher. Un groupe pour un petit circuit à un rythme très adapté selon les participants, et un autre groupe pour un circuit plus long et un rythme plus soutenu. Il ne faut pas manquer l'affichage du programme prévu à la porte de la salle du club à partir du mardi précédent. On peut souligner les innovations au cours des sorties hors secteur avec covoiturage une fois par mois, sauf impossibilité météorologique majeure. Ainsi, les deux groupes ont marché autour de Floirac Montvalent avec pique-nique «près du ciel» sur la plate-forme de lancement des parapentes à Soult, un vrai paradis. On a aussi marché sur les traces de l'Homme de Gramat à la grotte du Cuzoul. L'activité s'est terminée avec sa 4<sup>e</sup> sortie annuelle

des marcheurs précitée.

Les activités ponctuelles programmées au Club de la gaieté pour le trimestre qui arrive sont les suivantes :

- vendredi 15 juillet, spectacle son et lumière à Jussac (15) en soirée. Retour dans la nuit. Inscrivez-vous ;
- la kermesse et foire à tout le vendredi 26 août toute la journée ;
- le repas dansant ouvert à tout public et sur inscriptions le samedi 24 septembre à 20 heures ;
- le voyage au Tyrol du 8 au 15 octobre. Il ne reste que les inscriptions sur liste d'attente en cas de désistements.



Les marcheurs à Floriac

Les responsables et bénévoles du club ont à cœur de répondre aux attentes de tous. L'objectif, c'est votre plaisir et votre satisfaction. Et aussi l'aide morale dans le partage. Alors, ne manquez pas de venir nous rejoindre, partager nos activités en

toute amitié et convivialité. Nous aurons le grand plaisir de vous accueillir parmi nous.

président Raymond Estibals au numéro 05 65 38 70 91, ou encore auprès d'un membre du bureau.

Vous pouvez prendre contact, ou vous renseigner, en téléphonant au

**Le bureau**

**GAC**

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION CULTURELLE

Une nouvelle association, Gramat animation culturelle (GAC), a vu le jour le 18 avril 2011.

Elle est née de la réflexion de plusieurs responsables d'associations et de la Mairie. L'objectif essentiel de cette réflexion est d'assurer la pérennité de ces associations, le bénévolat montrant ses limites. Les conclusions ont conduit la proposition de mutualisation, en particulier, les fonctions d'organisation et de communication en créant, à cet effet, un poste de régisseur.

La Mairie, le Causse country club, les Amis des orgues, la Société d'encouragement à l'élevage du cheval, l'Association des commerçants et artisans, l'Association pour le développement et l'animation de Gramat et de son environnement (ADAGE), moyennant une adhésion, profiteront des compétences du régisseur. Ses fonctions, en plus de l'organisation, sont d'animer et de développer les activités et animations des associations.

Des représentants de la Maison du tourisme interviendront à titre personnel.

Gramat animation culturelle est, par exemple, chargée :

- d'organiser les fêtes de Gramat, les brocantes, les marchés des artisans ;

- de mettre en place les concerts pour les Amis des orgues ;
  - de participer à l'organisation du Festival country ;
  - d'aider la Société d'encouragement à l'élevage du cheval et l'Association des commerçants à la réalisation de leurs activités.
- GAC aura un rôle important de mutualisation en matière de communication et ceci pour l'ensemble des associations (journaux, radios, affichages,...)  
L'association devra aussi développer les activités culturelles à Gramat en période hivernale.

Une organisation simple a été mise en place après réunion du conseil d'administration :

président : Claude Common ;

trésorier : Didier Ruscassie ;

secrétaire : Thomas Sauzet.

L'emploi de régisseur, en CDI, sera occupé par Grégory Serres.

**Claude COMMON**  
**Président**

### COMMUNIQUÉ INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectuera du 4 juillet au 22 octobre une enquête intitulée : « **Emploi en continu** ».

Cette enquête est réalisée par sondage. Parmi les logements tirés au sort, certains d'entre eux se situent sur notre commune. L'enquêteur INSEE sera muni d'une

carte officielle l'accréditant. Les réponses fournies resteront anonymes. Il est demandé aux personnes choisies de lui réserver un bon accueil.

Le club des Archers du causse de Gramat comporte 50 licenciés, 37 enfants et 13 adultes. Les entraînements des enfants se font tous les mercredis de 18 heures à 19 h 30 en période scolaire au gymnase. L'entraînement et l'encadrement sont sous la responsabilité de 4 archers adultes : Marie Louis Peyrot, Jean Marc Chieze, Jean Louis Dell'Agnese et Michel Faral. Les entraînements des adultes ont lieu le lundi à 21 heures et le mercredi à 19 h 30.



### Nouvelles flèches et plumes au 20 avril 2011

Comme à chaque fin de trimestre, les jeunes tireurs à l'arc venant de

Archers du causse ont organisé un passage de « plumes et flèches » pour l'ensemble des adhérents.

Les nouveaux promus sont :

- plume blanche : Florian Arnoux ;
- plume noire : Chloé Adgié, Guillaume Amadiou, Elie Asfaux, Antoine Chauvet, Laurent Dardennes, Enzo Delpech, Louis Jubert, Lucas Lalardie, Florian Lheureux, Mathilde et Yannick Salaün, Joris Gouzoux, Florian Arnoux ;
- plume bleue : Barbara Adgié, Hugo Ruaud ;
- plume rouge : Antonin Elliard, Guillaume Tortel ;
- plume jaune : Bastien Bladou, Florian Cattin, Julien Jamond, Theo Lacresse, Hugo Perrin, Natalène Sylvestre, Valentin Terrade, Léo Vertes ;
- flèche noire : Christophe Prouve.

Le tout clôturé par un pot de l'amitié accompagné de gâteaux confectionnés par les mamans.

### Championnat de France de tir nature

L'un de nos membres, Jean Marc Chieze, a été sélectionné pour participer au championnat de France qui a eu lieu cette année au Puy-Saint-Réparade (13) en Provence. Sa place de 39° au classement national reste un très bon résultat.

### Compétitions régionales

Toute l'année, des membres du club décrochent leur plume ou leur flèche

participent régulièrement à des compétitions en Midi-Pyrénées ou régions voisines.

Ce fut le cas pendant le week-end de Pâques en Terre gasconne.

Quatre archers gramatois, Jean-Marc Chièze, Jean-Louis et Olivier Dell'Agnese ainsi que Michel Faral ont



Les quatre archers gramatois.

participé, sur trois jours, au Tournoi Gascogne de Pâques dans la région de Marmande.

Malgré la présence d'archers de très haut niveau dans leurs catégories respectives, ils n'ont pas démerité : Jean-Marc Chièze s'est classé deuxième à Damazan et troisième à Agnac, Jean-Louis Dell'Agnese premier à Agnac et deuxième à Sainte Bazeille, Olivier Dell'Agnese premier à Agnac et troisième à Sainte-Bazeille, Michel Faral quatrième à Agnac et sixième à Sainte-Bazeille.

Le club Les Archers du causse de Gramat envisage d'organiser pour 2012 une compétition de tir 3D à Gramat.



Archer gramatois en compétition sur parcours Tir 3D (Salmiech 12)

### Composition du bureau

Président : Jean-Louis Dell'Agnese.  
Vice-président : Marie Louis Peyrot.  
Trésorier : Isabelle Barra.  
Trésorier adjoint : Jean Marc Chieze.  
Secrétaire : Régine Servet.

Pour tout renseignement  
sur la vie du club :  
Jean-Louis Dell'Agnese  
06 81 91 60 77  
Courriel : [archers.causse@orange.fr](mailto:archers.causse@orange.fr)

**Michel FARAL**

# GRAMAT HANDBALL

## BILAN DE LA SAISON LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La JSG Handball a tenu son assemblée générale (AG) vendredi 10 juin au clubhouse.

Monsieur Franck Theil, maire de Gramat, retenu par d'autres obligations, est passé en début de réunion pour saluer le président Patrice Testard qui quitte la région et ses fonctions cet été pour raison professionnelle.



Une nouvelle fois cette AG a connu une belle affluence mais sans aucune mesure toutefois avec l'effectif record du club cette saison. Mais c'est souvent le lot des assemblées générales et le hand gramatois n'est pas le plus mal loti. La présence de jeunes joueuses et joueurs et de leurs parents a été appréciée par les éducateurs et dirigeants qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine tout au long de la saison.



L'effectif est encore en augmentation (+16) avec 167 licenciés dont 129 jeunes (+13) de moins de 18 ans et 80 féminines (+17) pour 87 masculins (-1), une progression constante depuis plusieurs années (99 licences en 2007). Une dimension nouvelle qui ne va pas sans poser des problèmes de structures et d'encadrement. Les résultats des équipes, une nouvelle fois cette saison, sont la preuve qu'ils ont été sinon résolus du moins partiellement maîtrisés grâce aux bénévoles et à l'apport de Nicolas Jarrosson embauché par le club en contrat CAE.

Tous les éducateurs et dirigeants qui ont encadré les équipes, régulièrement ou occasionnellement, ont su faire preuve, une nouvelle fois, d'un réel dynamisme, d'une grande disponibilité et de compétences non négligeables eu égard aux résultats obtenus.

Ils ont également démontré des qualités morales (d'accueil, d'éthique et de fair-play) souvent galvaudés chez l'adversaire et qui sont, à Gramat, un peu comme une marque de fabrique, des valeurs qui ont un sens et qui font que l'on apprécie de travailler ensemble et de défendre une certaine idée du sport.

Merci à Sylvie Bayol, Sibylle Bergougnoux, Sylvie Grzegorzcyk, Nicolas Jarrosson, Jean-François Laplaze, Claire Méjeczaz, Olivier Le Gallo, Sandrine Terrioux, Cathy et Patrice Testard et aussi aux joueurs seniors, notamment Sébastien, Jérôme et d'autres, qui ont su gérer au mieux l'absence évidemment préjudiciable d'un entraîneur.

N'oublions pas les arbitres, Albert Canet, que personne ne voit, mais qui arbitre pour le club tous les samedis en régional. Certains ne le connaissent pas et beaucoup ignorent son rôle.

Plus présent et tout aussi précieux, Maximilien Fabre qui arbitre parfois en se privant de jouer pour remplir les obligations du club. Et 3 jeunes arbitres Louis Rouquayrol, Louis Testard et Julien Thamié, toujours joueurs et déjà impliqués dans ce rôle ingrat mais tellement nécessaire de directeur du jeu.

Titulaire du label Ecole de handball depuis sa mise en place par la fédération (label d'or en 2005, d'argent cette saison avec des critères revus à la hausse), le club le doit à ses «premiers pas» un groupe important d'enfants (33 filles et garçons de moins de 9 ans), répartis en 2 groupes les mardis (Nicolas Jarrosson, Sylvie Bayol, Sandrine Terrioux) et jeudis (Nicolas, Sibylle Bergougnoux, Cathy Testard) de 17 heures à 18 heures. Les plus grands (groupe du mardi) ont participé à 6 tournois départementaux.

Il le doit aussi aux moins de 11 ans, un groupe important de 35 éléments (21 filles et 14 garçons) qui s'entraînaient le mercredi



Moins de 9 ans

de 16 h 30 à 18 heures (Nicolas, Jannick Sallas, Sylvie Bayol, Olivier Le Gallo) et dont les résultats ont été probants avec le parcours sans faute des filles, premières Lotoises à l'issue de 6 tournois, premières de la zone Nord et championnes régionales, avec toujours des scores très larges. C'est le troisième titre du club dans cette catégorie et le premier pour une équipe féminine.



Moins de 11 ans

Moins de 9 ans et moins de 11 ans ont participé en nombre (34 des 75 participants) au critérium du jeune handballeur (5 épreuves). Avec des premières places pour Emma Proença (2000), Théo Bayol (2001), Clémentine Pagès (2003), deuxièmes places pour Chloé Sallas (2000), Benjamin Pouderoux (2000), Clémence Terrioux (2002), Rémy Larnaudie (2002), Mélodie Tauran (2003), troisièmes places pour Léo Legrand (2000), Alexia Bayol (2002), Kelly Taurand (2003), Paul Bourdarias (2003).



Moins de 13 ans

Les moins de 13 ans (15 filles, 8 garçons) s'entraînaient le lundi de 17 h 30 à 19 heures (Sylvie Grzegorzcyk, Nicolas). Les filles, premières du Lot, n'ont terminé que quatrièmes en zone Nord en raison de nombreuses absences. Elles ont dû compléter les garçons qui terminent septièmes et n'ont pu jouer leur chance à fond pour la qualification régionale.

En championnat régional, les filles moins de 15 ans (11 joueuses encadrées le vendredi par Claire Mejeczaz) ont atteint les demi-

finale du championnat Honneur (au but en or), elles remportent la coupe du Lot.



Moins de 15 ans F

Les garçons (8 joueurs encadrés par Nicolas) ont disputé le championnat Honneur et la coupe du Lot (3<sup>es</sup>).



Moins de 15 ans

### Sélections

Ont fait partie des entraînements et/ou matchs des équipes du Lot, Emma Alonso, Mathilde Mothes, Typhaine Pontiroli, Jean Landes (96), Salomé Avrillaud, Claudia Carrère, Lou Lacaze, Nolwenn Lacaze, Alexandrine Roche, Anaïs Rougié, Roman Boy-Méric, Adrien Cailles, Victor Canitrot (97), Léa Dorchie, Florine Doucet, Sonia Simmons, Maxime Debaud, Maxime Lamagat, Louis Priem, Jérémy Ronda (98), Maéllys Le Goff, Lisa Rouillon (99). Nolwenn Lacaze (97) participe aux regroupements régionaux préparatoires à l'équipe régionale.

Les moins de 18 ans garçons, 13 joueurs encadrés le vendredi par Patrice Testard,



Moins de 18 ans

pratiquement tous première année ont fait un excellent parcours, atteignant le niveau Honneur Ligue (deuxième niveau régional) et remportant la coupe du Lot.

En seniors, l'équipe féminines faisait son retour avec un groupe de 12 joueuses (10 seniors et 2 moins de 18 ans). Elle termine deuxième de sa poule et se qualifie pour la poule pré-régionale (accession) où elle termine cinquième.

Les garçons, avec 16 joueurs dont 5 moins de 18 ans dernière année, terminent à la dernière place du niveau pré-régional.

En coupe du Lot, filles et garçons sont troisièmes.

Enfin, le groupe loisir a occupé fidèlement le créneau du lundi soir pour des séances ludiques, sans esprit de compétition.

Des récompenses étaient ensuite remises aux jeunes présents à l'AG avant que tous les participants partagent le verre de l'amitié.

Les seniors ont organisé un tournoi « hand-mousse » toutes catégories le 18 juin (prévu en extérieur, au stade de football, il a dû se replier sur le gymnase). Jeunes et moins jeunes ont passé une excellente après-midi comme lors du tournoi de Saint-Céré le dimanche précédent.



Seniors F

Les bordereaux pré-remplis de renouvellement de licence sont disponibles. Si ce n'est pas déjà fait, confirmez votre inscription, dès maintenant par mail ([jsghandball@free.fr](mailto:jsghandball@free.fr)) ou téléphonez (05 65 33 10 03 ou 06 08 85 09 93) et vous recevrez le document en retour.

Il faudra ensuite le signer (les parents pour les mineurs), le faire signer par le médecin lors de la visite médicale obligatoire et le retourner au club (boîte à lettre du clubhouse, adresse postale Impasse Léo Lagrange 46500 GRAMAT) dès que possible. Pour pouvoir préparer la saison, nous souhaiterions connaître les renouvellements dès les premiers jours de juillet.

**Le bureau**

**GRAMAT** au cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

**Centre Aquarécrétif**  
"Les Cascades du Cause"

- pelouses ombragées
- toboggan
- trois pentagloss
- bassin ludique
- bassin de natation (25 x 12,5 m)
- animations sportives
- patageoire
- snack-bar, terrasse
- grand solarium
- aires de pique-nique

**TARIF SPÉCIAL de 12h à 14h et de 18h à 20h**  
**SPLASH**  
Adulte : 2€  
Enfant : 1€

**DEUX BASSINS CHAUFFÉS**

**JUIN**  
Mercredi et Week-End de 14h à 19h

**JUILLET et AOUT**  
Tous les jours de 12h à 20h

**TARIFS**

**ADULTES :**

- jusqu'à 18 h ..... **4,20 €**
- après 18 h (spécial Splash) ..... **2 €**
- carte 10 bains ..... **31,50 €**

**ENFANTS :**  
4 à 14 ans (entrée gratuite jusqu'à 4 ans)

- jusqu'à 18 h ..... **2,60 €**
- après 18 h (spécial Splash) ..... **1 €**
- carte 10 bains ..... **21 €**

**GROUPE** (de plus de 10 personnes ou clients Tours Operators) :

- adultes, par personne ..... **3,15 €**
- enfants, par enfant ..... **2,10 €**

**CLUB DE NATATION**  
Ouvert à tout public

**Centre Aquarécrétif**  
Rue Pierre de Coubertin - 46500 GRAMAT - 05 65 38 78 90  
Communauté de communes du Pays de Gramat : 05 65 33 11 96  
Office de tourisme de Gramat : 05 65 38 73 60  
[gramat@wanadoo.fr](mailto:gramat@wanadoo.fr)

Imprimé Gramat - M300 - NE PAS LUTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# UNE ANNÉE AVEC LE GARDON GRAMATOIS

Pour le Gardon gramatois, les opérations d'empoissonnement se poursuivent en 2011. Des alevinages, en truites fario, en saumons de fontaine des ruisseaux Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), sont prévus pour l'ouverture en mars. Le nettoyage des ruisseaux se concentrera à la Prairie et à Bio. Le ruisseau de Thégra sera nettoyé au niveau de la réserve pour la pêche électrique. Des passages pour pêcheurs sur les clôtures le long des ruisseaux seront réalisés. Des accords avec les propriétaires riverains seront recherchés pour la réalisation de divers travaux (abreuvoirs pour les animaux, nettoyage des sources...)

Une animation pêche sera conduite pendant le Festival country de Gramat. Le conseil d'administration va également essayer de monter des formations à la pêche au coup, à la pêche à la mouche ou à la carpe. D'autres concours de pêche sont programmés pour cette fin d'année 2011 : jeudi 14 juillet (truites), mardi 9 août (truites), samedi 15 octobre (truites).



**Lors de la dernière réunion**

## **Composition du bureau**

René Durand (président), Claude Common (vice-président), Jacques Girod (trésorier), Michel Faral (secrétaire), André Bach, René Grenier, Guy Jaubert, Christian Roudayre, Laurent Belvezet, Jean-Luc Lafarguette, Philippe Brousse, Gabriel Teulet, Jean-Claude Daudé, René Momméja (membres).

Des truites arc-en-ciel, un ciel bleu magnifique, des pêcheurs satisfaits d'une matinée de pêche organisée par le Gardon gramatois sur le plan d'eau



**Concours de pêche du 5 mars**

de Gramat. Cinquante-cinq participants dont 4 enfants ont animé cette superbe matinée, où 25,824 kg de truites arc-en-ciel ont été prises. Les vainqueurs : MM. Florian Cattin 703 g, Octavien Cabie 308 g, Noémie Nouhan, chez les enfants et MM. Claude Lagarde 2,315 kg, Jean-Claude Monmouton 2,055 kg, Philippe Moretain 1,855 kg chez les adultes. Tous les pêcheurs sont repartis avec un lot et comptent bien revenir pour le prochain concours sur le plan d'eau de Gramat. Merci à tous.

## **Trois demi-journées d'initiation à la pêche au coup**



**Les jeunes pêcheurs en action**

Les 4 et 5 mai, onze jeunes pêcheurs, filles et garçons, ont participé à une initiation à la pêche au coup, technique qui consiste à prendre des poissons blancs : gardons, brèmes, tanches et autres carpes sur un coup amorcé par le pêcheur.

Après une demi-journée de théorie en salle, sur la connaissance du milieu aquatique, des divers poissons, des techniques de montage des lignes et hameçons, la préparation d'amorces, la connaissance des différentes esches, les jeunes ont monté leur ligne, préparé les amorces et mis en œuvre les connaissances acquises.

Sur le plan d'eau de Gramat et sur le ruisseau de l'Alzou, avec l'aide de sept

animateurs bénévoles, tous les enfants ont réussi à attraper quelques poissons, après de nombreux efforts et beaucoup de patience, mais toujours dans la bonne humeur.

Ils sont repartis avec la ligne qu'ils ont eux-mêmes montée et avec beaucoup d'envie de renouveler cette journée au bord de l'eau en famille.

Après la réussite de ces 2 jours d'animation, cette expérience a été conduite les mercredi 6 après-midi et jeudi 7 juillet toute la journée.

L'AAPPMA communiquera les modalités d'inscription prochainement.

## **Pêcheurs, poissons blancs au rendez-vous du concours du 4 juin**



Très belle matinée pour les participants au concours de pêche aux poissons blancs sur le plan d'eau de Gramat. Après le classique café offert aux participants, les concurrents entreprirent d'attirer les poissons par un amorçage très technique qui permit les premières prises. Les prises de gardons se succèdent jusqu'à la pause casse-croûte où les saucisses et merguez grillées comblèrent pêcheurs et animateurs. La deuxième manche se poursuit avec la prise de très beaux gardons et plusieurs casses sur de très grosses tanches et carpes ceci malgré l'habileté des concurrents et la réponse des élastiques des cannes. Les vainqueurs : enfants, Thomas Belly, chez les adultes MM. Cédric Andrieux avec 643 g, Christian Gard 346 g, David Bousquet 318 g. Tous les participants repartirent avec un lot. Prochain rendez-vous les 14 juillet et 9 août pour deux nouveaux concours à la truite.

**Jacques GIROD**  
**Trésorier**

# FESTIVAL COUNTRY

## 8<sup>E</sup> ÉDITION ET UNE DYNAMIQUE TOUJOURS PRÉSENTE

Depuis l'année 2004 qui a vu la naissance du Festival country de Gramat, sept éditions ont été nécessaires pour aboutir à une formule qui, les chiffres en témoignent, séduit un public de plus en plus nombreux et surtout de plus en plus varié. Sept années de croissance, ce sont sept années accompagnées de mouvement, d'adaptation, d'optimisation, de décisions parfois difficiles, mais aussi de découvertes, d'amitiés et d'émotions. Aujourd'hui le résultat est là : le festival voit se dessiner à l'horizon sa huitième édition avec un programme country rock toujours plus éclectique sur le site unique de La Garenne.

Pour ne pas impacter les autres nombreuses animations de l'été - celles de nos voisins lotois comme celles de Gramat - la date du festival 2011 a été décalée à la troisième semaine d'août : du jeudi 18 août au dimanche 21 août. Comme les années précédentes, cette huitième édition est centrée autour de la musique avec quatre soirées d'un programme artistique riche :

- **jeudi 18 août : tremplin musical** à destination des jeunes groupes régionaux. Les jeunes talents de demain pourront se produire sur la grande scène et les premiers élus de cette soirée auront la chance d'ouvrir la soirée du vendredi soir et du samedi soir (notamment... !);

- **vendredi 19 août** : une soirée exceptionnelle avec la country féminine à l'honneur après la prestation du second du tremplin. Soirée « country au féminin » avec **Holy West** (new-country vocal) et **Rosie**

**Flores** (country/rockabilly - Austin Texas USA) ;

- **samedi 20 août** : après la prestation du vainqueur du tremplin du jeudi, place à une soirée « rock n roll turbo » avec **Hot Gang**

**western**, le camp indien et les westerners (avec les balades à poneys), les **autos et motos américaines**, les stands et les boutiques western. La Jam session initiée l'année dernière ainsi que la présentation des animaux du parc de Vision et du Reptiland sont reconduits. Sans oublier le concours de pêche le long de l'Alzou.

Parmi les nouvelles animations proposées cette année on relèvera la démonstration de **vieux métiers** (tresseur de cordes, vannier, charretier, tourneur sur bois) et de battages à l'ancienne. Pour les plus jeunes, il y aura un taureau mécanique, un manège et une activité **acrobranche** dans les chênes de La Garenne.

En guise de préambule, l'univers du festival envahit la ville et trouve des

échos au cinéma local avec une projection de *Easy Rider* (le mercredi 17 août) et une exposition sur l'Ouest américain à la médiathèque de Gramat. Ce même soir, une animation vous sera proposée sur la place de la Halle par les commerçants de Gramat avec un premier concert et la possibilité de se restaurer.

D'un point de vue pratique, les résidents gramatois vont recevoir par la Poste avec leur relevé du compteur d'eau, une invitation de la part de la SAUR, de la Mairie et de l'association CCC pour une entrée sur le site de La Garenne. Les abonnés mensualisés qui ne recevront pas cette invitation, sont invités à venir la retirer à l'Office de tourisme de Gramat.

Bon Festival à tous.

**Le bureau**

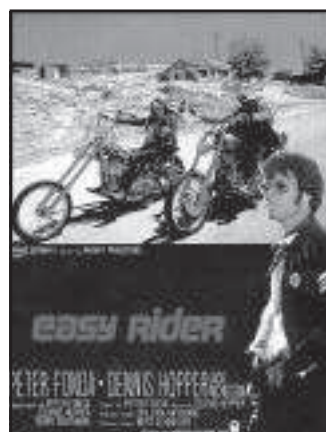


(big band rock'n roll) et **Jimmy Bock** (rock'n roll / Jerry Lee Lewis français !);

- **dimanche 21 août** : pour le dernier soir du festival, deux groupes « rock'n roll classic » avec les **Nashville Cats** (bluegrass'n roll) et les **Gutter Boys** (rockabilly / western'roll). Amateurs de contrebasse et de banjo ne pas s'abstenir !

En parallèle avec ce plateau artistique, le festival reconduit les nombreuses activités et animations qui font sa réputation et vous propose cette année quelques innovations intéressantes donnant une teinte « country Lot ».

Comme toujours, vous retrouverez le chapiteau de **danse** (avec notamment un stage gratuit de line danse avec Annie Corthésy, professeur internationalement reconnu), le concours national d'**équitation**



### L'ATELIER

Cette année, le cinéma municipal L'Atelier s'associe au Festival country de Gramat en proposant, dans le cadre de l'opération *Ciné-Grand Classique*, la projection du

film *Easy Rider* en version originale sous-titrée en français.

Cette séance aura lieu le mercredi 17 août 2011 à 20 heures à L'Atelier pour un tarif unique de 4 € et sera suivie d'une animation musicale en centre-ville.

Toutes les infos pour cette animation sont à demander à Grégory du Festival country de Gramat et de l'association Gramat animation culture.

Long métrage américain - Genre : drame, aventure - Durée : 1h30 - Année de production : 1969  
Film réalisé par Dennis Hopper, avec Dennis Hopper, Jack Nicholson, Peter Fonda...

**Synopsis** : deux motards traversent les Etats-Unis pour en découvrir les charmes cachés... Les côtés pile et face de l'Amérique.

# CANYON'S DANCER

Fort du succès du Festival country, notre club Canyon's Dancer est né en février 2007 et n'a cessé d'évoluer. Nous avons connu des débuts timides, mais aujourd'hui nous avons un club bien structuré et qui compte une centaine de danseurs.

A chaque saison, nous organisons 3 soirées dont 2 avec des stages. Cette année, nous avons accueilli en octobre un artiste suisse Yves D.

Au mois de novembre nous comptons parmi nous l'importateur en France de la danse country Robert Wanstreet. Arrivé en France en 1987, il introduisit cette danse et crée la première association ainsi que la première fédération de danse country en France. Professeur et chorégraphe renommé, il nous a fait profiter de son expérience et de son talent de professeur. Aujourd'hui malheureusement il nous a quittés.

Au mois de mars une formation de 6 musiciens, Eldorado, a enchanté les danseurs ainsi que les non initiés, et un après-midi notre professeur a animé un stage.

Nous avons aussi la chance de pouvoir profiter de la salle des fêtes pour nos répétitions hebdomadaires du jeudi soir ainsi que pour les cours un dimanche par mois. Notre club compte une équipe de démo très dynamique qui fait des démonstrations dans les fêtes, maisons de retraite, soirées, Téléthon... A la demande de la directrice nous sommes ainsi intervenus au collège La Garenne pour une initiation.

Nous serons bien entendu présents au festival comme tous les ans. Nous avons en charge l'animation de l'espace danse et les clubs voisins nous rejoindront pour des démonstrations interclubs. Le vendredi l'espace danse sera ouvert de 14 h 30 à 1 heure avec une démo assurée bien sûr par nos soins vers 19 h 30.

Cette année, une nouveauté : le samedi et le dimanche un créneau d'une heure, de



11 heures à 12 heures, sera réservé à la découverte de la danse country.

Le samedi après-midi les stages **gratuits** seront assurés par notre professeur et la présidente d'un club toulousain. Le dimanche une figure de la danse country Annie Corthesy nous fera partager son expérience.

Les démonstrations avec nos amis de Figeac, Cahors, Country Rn'D et Avelana Country (Ariège) auront lieu à 18 heures.

Alors en tiag ou en basket, venez nous retrouver sur le plancher ou en ville pour la parade et lors les démonstrations sous la halle !

**Suzy MARTY**

## CINÉ PLEIN AIR : Mercredi 27 juillet 2011 à 22 h 30

Comme désormais chaque année, le cinéma municipal L'Atelier organise une **séance de plein air** dans les jardins de la mairie.

Cette année, la projection sera **Cars 2**, le jour-même de sa sortie nationale, soit le mercredi 27 juillet 2011 à 22 heures 30.

### **Synopsis, un avant goût de la projection**

Dans *Cars 2*, Flash McQueen, la star des circuits automobiles, et son fidèle compagnon Martin la dépanneuse reprennent la route pour de nouvelles aventures. Les voilà partis pour courir le tout premier Grand Prix Mondial, qui sacrera la voiture la plus rapide du monde ! Mais la route du championnat est pleine d'imprévus, de déviations et de surprises hilarantes, surtout lorsque Martin se retrouve entraîné dans une histoire comme il n'en arrive qu'à lui : une affaire d'espionnage international ! Ecartelé entre son désir d'assister Flash McQueen dans cette course particulièrement difficile et celui de mener à bien une

**m i s s i o n** d'espionnage top secrète, Martin se lance dans un voyage bourré d'action et une course-poursuite explosive sur les routes du Japon et de l'Europe, suivi par ses amis et regardé par le monde entier. Sur la route, Flash et Martin trouveront de l'action, de l'humour effréné et de tous les nouveaux personnages – agents secrets, redoutables méchants et adversaires décidés sur les circuits automobiles...

### **Modalités de la séance**

Tarif unique : 5 €/personne.

Vente de boissons et de confiseries sur place.



## Naissances

Le 3 avril : Anaïs Akli.  
 Le 13 avril : Iona Faral.  
 Le 17 avril : Yliès Bogossian.  
 Le 25 mai : Rebecca Marie.  
 Le 26 mai : Salma Hassak.  
 Le 31 mai : Tampérance Ponchet-Couderc.



*Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents.*

## Mariage

Le 7 mai : Christina Féréol et Patrice Tournié.  
*Félicitations aux époux.*

## Décès

Le 31 mars : Berthe Leclerc, veuve Chalier, 94 ans.  
 Le 1<sup>er</sup> avril : André Salvan, marié, 81 ans.  
 Le 2 avril : Jeanne Taurand, divorcée, 88 ans.

Le 6 avril : Ernest Coustou, marié, 87 ans.  
 Le 9 avril : Thomas Thomas, marié, 80 ans.  
 Le 10 avril : Marcel Lasfargues, marié, 87 ans.  
 Le 12 avril : Pierrette Pouget, veuve Tartayre, 78 ans.  
 Le 13 avril : Raymonde Constant, épouse Serres.  
 Le 19 avril : Anne Marie Poisson, veuve Roques, 81 ans.  
 Le 3 mai : Hélène Lemaire, veuve Gibeau, 86 ans.  
 Le 4 mai : André Thamié, veuf, 99 ans.  
 Le 19 mai : André Crest, marié, 74 ans.  
 Le 27 mai : Jeanne Audubert, célibataire, 73 ans.  
 Le 27 mai : Lydie Lacam, veuve Lagrange, 90 ans.  
 Le 31 mai : Berthe Lapergue, veuve Rouquette, 98 ans.  
 Le 5 juin : Daniel Bernard, célibataire, 65 ans.  
 Le 20 juin : Marie Thérèse Capel, veuve Rieux, 84 ans.  
 Le 22 juin : Louis Boujou, veuf, 89 ans.  
 Le 23 juin : Francine Pouget, épouse Vertut, 55 ans.  
 Le 28 juin : Mélanie Fialeix, veuve Redoulès, 100 ans.  
*Nos sincères condoléances.*

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Juillet

Mercredi 6 : dîner concert Mike Sanchez & the Drew Davies Rhythm Combo – 20 h 30, place de la République (ou salle des fêtes en cas de mauvais temps) (Association des commerçants et artisans de Gramat).  
 Vendredi 8 : Fanny Clamagirand (violon), Etsuko Hirose (piano) - 21 h, salle de l'Horloge (Les Musicales du causse).  
 Jeudi 14 : bal place de la République et feux d'artifice.  
 Jeudi 14 : concours de pêche à la truite (Gardon gramatois).  
 Samedi 16 : Brazoucade des pompiers (Moules/frites) 19 h - Centre de secours  
 Lundi 18 : marché nocturne – 16 heures à 23 heures (Association des commerçants et artisans de Gramat).  
 Mercredi 20 : marché aux artisans – Place du Foirail (Gramat animation culture).  
 Jeudi 21 : Orchestre de chambre de Toulouse – 21 heures, église Saint-Pierre (Les Musicales du causse de Gramat).  
 Samedi 23 : spectacle de marionnettes – 18 heures, place de la Halle.  
 Mercredi 27 : séance de cinéma de plein air *Cars 2* 22 heures 30, jardins de la mairie.

### Août

S. 6, 7, 8 : fête votive – Places du Foirail et de la République.  
 Dim. 7, 8 : courses hippiques - Hippodrome du Tumulus (Société des courses).  
 Mardi 9 : concours de pêche à la truite (Gardon gramatois).  
 Mercredi 10 : marché aux artisans – Place du Foirail (Gramat Animation Culture).  
 Jeudi 11 : Trio Virtuose – 21 heures, salle de l'Horloge (Les Musicales du causse de Gramat).  
 Sam. 14, 15 : vide grenier, brocante – Place de la Halle

(Gramat animation culture).

V. 19, 20, 21 : Festival country – Site de La Garenne (Gramat causse country).  
 Mardi 23 : marché nocturne – 16 heures à 23 heures (Association des commerçants et artisans de Gramat).  
 Samedi 27 : Ensemble Auser Musici – 21 heures, salle de l'Horloge (Les Musicales du causse).

### Septembre

Samedi 3 : concert Anne Quercy – 20 h 30, salle de l'Horloge.  
 Dimanche 4 : Forum des sports à la salle des fêtes ouvert aux familles  
 Lundi 5 : Forum des sports pour les écoles  
 Samedi 10 : tournoi rugby flag Bouboudoc Souvenir Sébastien Omez - Stade Pierre de Coubertin.  
 Samedi 17 : cours de danse salsa – 14 heures, salle des fêtes (Association Viens danser).  
 Dimanche 18 : cours de danse country Salle des fêtes (Canyon's Dancer).  
 Mardi 20 : journée don du sang – Salle des fêtes (Etablissements français du sang).

### Octobre

Samedi 1<sup>er</sup> : stage et soirée country – Salle des fêtes (Canyon's Dancer).  
 Samedi 8 : cours de danse salsa – 14 heures, salle des fêtes (Association Viens danser).  
 Samedi 15 : concours de pêche à la truite (Gardon gramatois).  
 Samedi 22 : loto du Club de la gaieté – 20 h 30, salle des fêtes.  
 Samedi 22 : Chœur départemental (concerto de Mozart avec piano) - 21 heures, église Saint-Pierre (co-production ADDA du Lot Les Musicales du causse de Gramat).

Bulletin municipal d'information - Tirage 2000 exemplaires  
 Rédactrice en chef : J. HALGAND - Comité de rédaction : R. PUECH - J. HALGAND - B. VIALATTE  
 Rédaction : mairie de Gramat - 46500 GRAMAT  
 Imprimerie Gramatoise - Route de Cahors - 46500 GRAMAT  
 N° ISSN 1274-5936 - Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2011

Les personnes qui ne sont pas de Gramat désirant recevoir *Le courrier de Gramat* peuvent en demander l'envoi à l'accueil de la mairie en fournissant une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie au tarif en vigueur pour 60 g.